

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 108 (1972)
Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

5

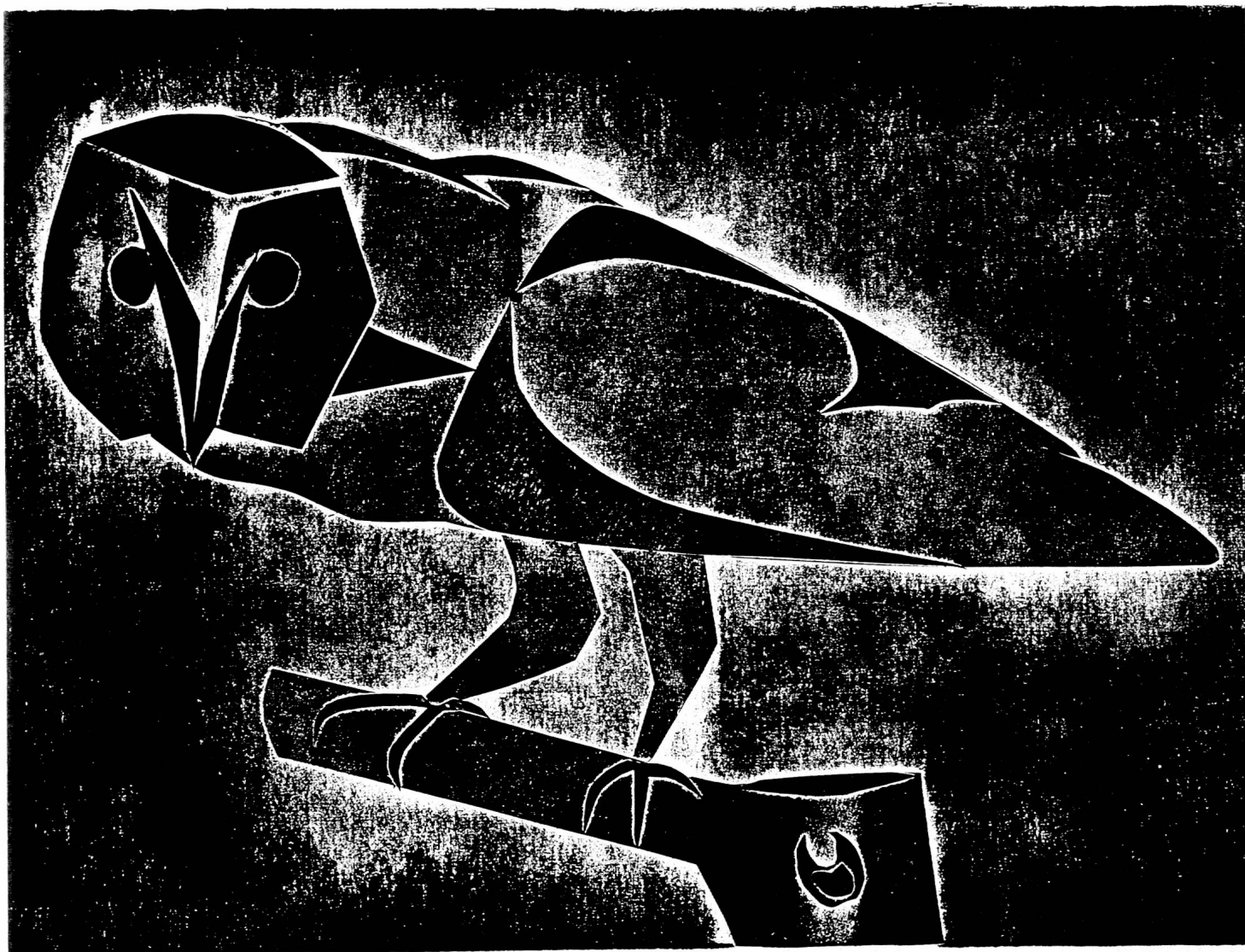
1172

Montreux, le 11 février 1972

éducateur

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

et bulletin corporatif



CHOUETTE

Normalienne, 19 ans (EN, Yverdon)

Cliché papier (165 × 256)

(Cf. à l'intérieur : **Dessin et créativité**, 1972 / 1)

COMMUNIQUÉS

Cours pour la formation des maîtres d'éducation physique

DIPLÔME FÉDÉRAL NUMÉRO 1

Un nouveau cours débutera le 13 septembre 1972.

Concours d'admission : avril - juin 1972.

Les inscriptions doivent être adressées au Service des sports de l'Université de Lausanne, chemin du Calvaire 9, 1005 Lausanne, jusqu'au 1^{er} mars 1972. Tél. (021) 22 49 28.

Postes au concours

91 communes et groupements scolaires cherchent du personnel enseignant. Les listes que j'ai reçues du DIP rempliraient plusieurs pages de l'Éducateur. C'est pourquoi je prie celles et ceux qui voudraient en prendre connaissance de

bien vouloir consulter les Feuilles des Avis Officiels des 28 janvier, 1^{er} et 4 février.

La moisson est grande...

JF

Société suisse des maîtres de gymnastique

Commission technique

Cours N° 41b

Formation de moniteur de ski scolaire, cours 2

Laax (ou Andermatt), du 3 au 8 avril 1972.

Le certificat de moniteur 1 est à joindre à l'inscription.

Délai : 25 février 1972.

*Pour la commission technique de la SSMG,
le président :*

Raymond Bron

Vallombreuse 101, 1008 Prilly

Sommaire

Communiqués	98	Moyens audio-visuels	
En guise d'éditorial		Chronique de la GAVES —	
Ce que l'on pense de l'«Éducateur »	99	L'apprenti sorcier	114
Réforme scolaire		Prospective	
Les notes — du nouveau à Rolle	101	L'avenir des communications de masse	115
Documents		Enseigner au futur de l'indicatif !	116
Comment aider à apprendre ?	105	Formation continue	
Pratique de l'enseignement		Cours normaux suisses 1972, Bellinzone	117
Écoutons les poètes !	107	Les livres	
La page du GREM	109	L'école contre la vie — Edmond Gilliard	118
La République arabe unie	110	Dessin et créativité 1972/1	120 à 127

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin : F. BOURQUIN, case postale 445
2001 Neuchâtel

Éducateur : M. Jean-Claude Badoux,
En Collonges, 1093 La Conversion-sur-Lutry

Administration, abonnements et annonces :
IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux
Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62
Chèques postaux 18 - 379

Prix de l'abonnement annuel :
SUISSE : Fr. 24.— ; ÉTRANGER Fr. 30.—

Skilift de Vers-l'Église

Belles pistes ouvertes par chenillette
Pistes de luge et de fond
Grand parking — A 100 m gare ASD
Arrangements pour groupes
Possibilité d'organiser des camps

Tél. (025) 6 41 67 ou 6 42 26

EN GUISE D'ÉDITORIAL...

Ce que l'on pense de l'« Educateur »

Dans l'« Educateur » du 17 décembre 1971 a paru un questionnaire adressé à nos lecteurs intitulé « Aidez-moi à vous intéresser ! ». Son but : permettre au rédacteur de votre périodique pédagogique de connaître vos désirs, vos goûts, vos revendications...

Vos réponses, nombreuses, me prouvent que dans l'ensemble vous désirez un journal qui vous apporte des renseignements à la fois théoriques et pratiques. C'est dire que la ligne tracée par les anciens rédacteurs de l'« Educateur » reste toujours entièrement valable.

Mais plutôt que de longs commentaires, nous préférons vous livrer, en vrac, quelques-unes de vos remarques relatives à nos rubriques :

Editorial

Qu'il soit court et aéré !

Cette rubrique est une des plus importantes, car elle doit nourrir la pensée des lecteurs et traiter des questions actuelles. C'est la « clé » du journal.

Une préférence pour les éditoriaux de portée générale.

Domage que tant de bon sens exprimé ne soit pas suivi de « suites » efficaces.

Doit être publié dans la presse.

J'apprécie son contenu qui nous aide à faire le point sur notre métier.

L'Editorial représente, à mes yeux, la synthèse des espoirs et des soucis de la SPR. Par sa lecture, je me sens de plus en plus « intégré » à la SPR.

J'apprécie de pouvoir prendre conscience de certains problèmes qui dépassent le niveau local.

Deux fois par mois = suffisant car cette manie de reposer les problèmes est intéressante, mais finalement fatigante.

Documents

Possibilité de l'étendre à des domaines non pédagogiques ?

Je ne la lis pas toujours dans son détail ; me paraît parfois un peu longue et touffue, sous-titres utiles.

Indispensable : c'est notre formation continue, en attendant mieux.

Trop rares.

Indispensable pour savoir ce qui se passe ailleurs... Un des rares moyens que nous avons de « décloisonner ».

Je lis surtout ceux de l'UNESCO, traitant de l'enseignement donné hors de nos frontières.

Certains documents, je pense en particulier aux comptes rendus des travaux de l'UNESCO, sont le plus souvent indigestes.

Opinions

Cette rubrique devrait être beaucoup plus riche, mais beaucoup de collègues n'osent pas écrire dans l'« Educateur ». Manque de rigueur intellectuelle.

Page des maîtresses enfantines

On n'est plus de cet âge (malheureusement !)

Très utile et appréciée. S'adresse cependant trop exclusivement aux tout petits. A étendre à tout le degré inférieur.

Utilisable par mes élèves (classe de développement du degré moyen).

Seule partie de pédagogie active.

Parce que j'ai une grande admiration pour ce qu'elles font.

La lecture du mois

Le choix laisse à désirer.

Très, très utile.

Excellent travail d'équipe que j'utilise en classe.

Réforme scolaire

Les instituteurs ont le devoir de se tenir au courant.

Trop de « parlottes » ! Quand se décidera-t-on enfin à agir ?

Saturation !

J'aimerais être renseigné au moins deux fois par trimestre sur le point des réformes romandes et surtout vaudoises : CREPS - Rolle - Vevey.

Moyens audio-visuels

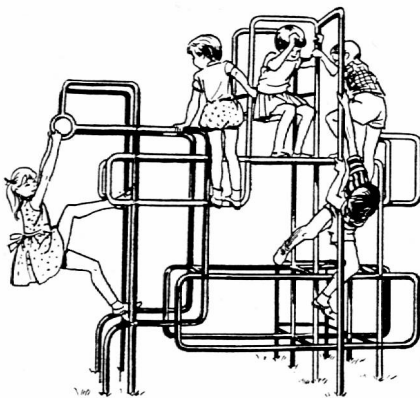
*Cette rubrique s'adresse un peu trop exclusivement à des adeptes chevronnés.
Je n'ai pas d'appareils disponibles et ni les moyens de m'en payer personnellement.
On manque encore de bonnes adresses pour le matériel audio-visuel.
Paraît encore du domaine de l'utopie en ce qui concerne nos classes.
A quand une nouvelle série d'émissions TV scolaire ?*

Remarques générales

Un peu désuet (probablement question d'imprimerie...).
L'« Educateur » me plaît.
La présentation me semble bonne, la répartition des articles claire.
Un journal tel que le nôtre doit être nourrissant et non seulement utilitaire.
Une nette amélioration dans la présentation serait souhaitable.
L'« Educateur » est le seul hebdomadaire avec « COOP », « Construire », « La Nation », que l'on puisse lire in extenso!
Il manque un « Courrier du cœur » où on exposerait telle difficulté personnelle...
Bon, pas très original.
La forme de notre revue doit être abandonnée et « fichée » (plus pratique).

N.B. Un très grand merci à tous les collègues qui ont pris la peine de nous fournir des commentaires détaillés. Certains nous ont adressé également des encouragements, des remerciements. Peut-être ne nous en voudront-ils pas de ne pas leur répondre à chacun personnellement ?

Jean-Claude Badoux.



TOUR A CLAIRE-VOIE
MODÈLE « LASSERRE »
ORIGINAL

N° 110 - Fr. 1250.—

NOTRE CATALOGUE
A
DISPOSITION

ENGINS ET JEUX DE PLEIN AIR

CHEZ

SCHAEFER SPORTS - RUE St-FRANÇOIS 18
LAUSANNE

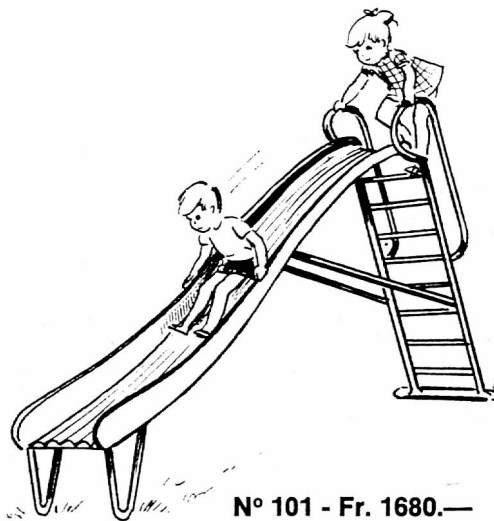
Tél. : (021) 20 22 01

DÉPOT ET LOCAL D'EXPOSITION A BOUSSENS

Pour
chaque sport
le spécialiste conseil

Schaefer
LAUSANNE SA
SPORTS

TOBOGGAN
COMPOSITION TOUT MÉTAL
GALVANISÉ AVEC
DESCENTE EN LAMES
MATIÈRE PLASTIQUE



N° 101 - Fr. 1680.—

RÉFORME SCOLAIRE

Les notes – du nouveau à Rolle

Plusieurs documents ont été présentés ces derniers mois dans l'« Educateur » sous la rubrique « Réforme scolaire ». L'Allemagne, la Belgique, la Suède ont particulièrement retenu notre attention.

Et en Romandie, n'y a-t-il rien à signaler ? Chacun sait pourtant que le canton de Vaud va au-devant d'une réforme scolaire importante.

C'est ainsi qu'au printemps prochain la région de Rolle sera déclarée zone pilote et qu'une centaine d'élèves de 10 ans constitueront des classes hétérogènes de 4^e année, abolissant par là le clivage entre élèves primaires et élèves secondaires.

Pour préparer la mise en place de cette première étape de la réforme, en définir les objectifs, en préciser les méthodes, le Département de l'instruction publique a détaché quatre enseignants de leur classe pendant quelques mois. Estimant que l'évaluation du travail scolaire était chose importante, ces derniers ont été amenés à formuler, entre autres, un certain nombre de propositions concernant les notes.

Avec l'accord du Collège d'experts du CREPS et du Département de l'instruction publique, nous nous faisons un plaisir de publier aujourd'hui, in extenso, leur rapport, ajoutant par là une pièce au dossier que nous avons ouvert dernièrement sur le problème de l'évaluation du travail scolaire.

Dans l'« Educateur » N° 7 nous donnerons connaissance d'une autre série de propositions des « maîtres détachés », propositions concernant les cours d'appui.

Remarque importante : Il va sans dire que le rapport ci-dessous contient des propositions et non pas un ensemble de décisions fermes, définitives et irréversibles. Il appartiendra aux maîtres engagés dans l'expérience de mesurer la valeur de ces propositions. C'est dire que leur mise en application permettra de les amender, les ajuster, les préciser.

JCB.

« On ne mène les hommes qu'avec des hochets. »
Napoléon.

La note joue un rôle important dans notre système scolaire actuel. Elle est presque le seul moyen qui permette de renseigner les parents sur les « performances scolaires » de leur enfant. Elle est de plus un des instruments de la sélection scolaire. Enfin, elle conditionne pour une part non négligeable les méthodes d'enseignement.

Ce sujet mérite donc une étude, au moment où notre canton s'engage dans une réforme qui touche non seulement les structures, mais aussi le contenu et la forme de l'enseignement.

Ce rapport présente un certain nombre de suggestions immédiatement utilisables, qui se réfèrent d'ailleurs à des expériences menées dans diverses écoles.

PREMIÈRE PARTIE

ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE

1. Analyse de la note

1.1. Parmi les vertus généralement accordées à la note chiffrée, il en est une que l'on se plaît habituellement à relever : la note est un excellent moyen de poser un diagnostic de l'élève, à l'intention des parents, de lui-même et de ses maîtres. Ce diagnostic permet de situer l'élève par rapport à ses camarades de classe, de relever ses insuffisances dans une ou des disciplines. Il débouche dans le meilleur des cas sur des leçons privées (quand les parents en ont la possibilité), sur des leçons de rattrapage ou sur la prise en charge de l'élève par un spécialiste (psychologue scolaire, logopédiste, etc.), mais seulement dans des établissements d'une certaine importance.

Depuis plusieurs années, on a trop souvent démontré que la valeur du diagnostic livré par la note chiffrée est très relative, si ce n'est nulle, pour qu'il ne soit pas nécessaire de revenir longuement sur le sujet.

La note ne peut en effet qu'être entachée de subjectivité de la part du maître chargé de « coter ». Citons, pour mémoire, une enquête de Piéron : Le même profes-

seur, corrigeant un travail de sciences à 3 ans de distance, refusait la moitié de ceux qu'il avait admis la première fois et admettait la moitié de ceux qu'il avait refusés (Examen et docimologie, Piéron, PUF 1963).

Le choix de l'échelle est d'autre part étroitement lié à l'idée de la perfection que se fait chaque maître.

De plus, lorsque la note est attribuée à la suite d'une épreuve orale, les prestations du candidat dépendent de plusieurs facteurs absolument extérieurs à la maîtrise d'une certaine quantité de connaissances ou de savoir-faire (trac, assurance extérieure, etc...).

Enfin, le diagnostic livré par les notes chiffrées est non seulement discutable, mais — chose plus grave — il prend parfois un caractère définitif, la note chiffrée constituant alors un écran entre l'élève et le maître. Pour tel professeur, un élève n'est pas capable de progrès, il « vaut » en général 5 sur 10 !

1.2. Les partisans de la note chiffrée aiment à dire qu'elle est aussi un moyen de motiver les élèves.

Des expériences menées dans différentes écoles (en Belgique par exemple) montrent que les enfants et les adolescents peuvent éprouver de la joie à apprendre, à connaître, à découvrir, qu'ils peuvent se passer de la « motivation externe » que constitue le « travail pour la note ». La tâche du maître est alors de créer une « motivation interne » par un enseignement vivant, vraiment adapté au développement des enfants, centré sur la vie et les intérêts des élèves.

La note stimule d'ailleurs rarement, mais décourage souvent. Que ressent l'élève qui, ayant accompli la meilleure performance de sa classe, n'obtient pourtant que 7 sur 10 ? Il a bel et bien « perdu » des points.

Les enseignants expérimentés savent qu'il est des élèves qui n'aiment pas une discipline, qui souffrent de « blocages » à l'endroit de cette matière, parce qu'ils ont été une fois ou l'autre situés très bas dans l'échelle des valeurs, celle que, subjectivement, un maître a dressée.

Quels sont enfin les maîtres qui, une fois ou l'autre, n'ont pas dû attribuer une mauvaise note à un élève qui avait pourtant préparé son travail avec beaucoup de soin et de persévérance ? N'est-ce pas là le meilleur

moyen de le détourner à tout jamais de refaire pareil effort ?

Dans le même ordre d'idée, disons encore que la note chiffrée régulière — une sorte de salaire — persuade peu à peu l'enfant que rien n'est gratuit dans notre société. C'est ainsi que l'un des enfants de Barbiana peut s'écrier :

« Jour après jour ils étudient pour leur carnet, pour leur bulletin trimestriel, pour leur certificat, pour leur bac. En attendant ils ne s'occupent pas de toutes les belles choses qu'ils étudient. Les langues, l'histoire, les sciences : tout se réduit à des notes et à rien d'autre.

» Derrière ces petits bouts de papier, il n'y a que les petits intérêts de chacun. Le certificat vaut des sous. Aucun de vous ne le dit. Mais en fin de compte ça revient à ça.

» Pour se mettre volontiers à l'étude, dans vos écoles, il faudrait être arriviste à douze ans. » (Lettre à une maîtresse d'école, par les enfants de Barbiana, *Mercure de France* 1968).

Cette idée du salaire est même si fortement ancrée dans l'esprit de certains parents qu'ils contribuent les premiers à la répandre chez leurs enfants.

- 1.3. On voudrait enfin que la note chiffrée permette de dresser un **pronostic** quant à l'avenir scolaire et professionnel de l'élève.

C'est oublier qu'un enfant est par définition un être en devenir, en constante évolution. Dans nos établissements, les exemples sont nombreux de carrières scolaires qui s'annoncent brillantes et qui sont brutalement interrompues pour des raisons diverses (santé, situation familiale, changement d'établissement, etc.). Ou au contraire d'enfants dont le développement est tardif et qui tout à coup se « décrochent ».

A titre d'exemple, on peut citer les travaux du Centre de recherches psychopédagogiques qui a montré que la moyenne des notes primaires ne permettait pas une prévision satisfaisante quant à la réussite possible d'études secondaires et qui a constaté que, en dépit d'un examen de sélection, les échecs se renouvellent à tous les niveaux de l'école secondaire et, fait plus grave, que l'élève voit ses moyennes baisser systématiquement entre le début et la fin de son collège.

- 1.4. Cette critique de la note chiffrée serait incomplète, si l'on omettait d'insister sur le fait qu'elle **conditionne** dans une large mesure **les méthodes, les programmes, les examens et finalement le climat général de l'école**. Le cas du travail par groupe est à ce sujet particulièrement révélateur. Il est de nombreux maîtres qui, tout en reconnaissant la valeur de ce genre d'activité, y renoncent, ne sachant pas comment noter un tel travail !

Autre cas typique : l'exigence de contrôle amène souvent les maîtres à choisir, et par là-même à privilégier des matières qui se prêtent facilement à une interrogation, à prendre en considération des connaissances, plutôt que des savoir-faire ou des attitudes, et à adopter une formule qui permette d'attribuer aisément une note.

2. Analyse de la moyenne

L'attribution de notes chiffrées débouche nécessairement sur l'établissement d'une moyenne.

La valeur de cette moyenne est fort discutable. En effet elle est la résultante unique de notes entachées de subjectivité et auxquelles on reconnaît des fonctions très différentes : diagnostiquer, motiver, pronostiquer.

Etablir une moyenne, c'est se mettre dans la situation de

celui qui essaie de comparer des choses incomparables ou tente d'additionner, par exemple, des centimètres et des kilogrammes.

Et que dire alors de la moyenne des moyennes sur laquelle on se base à la fin de l'année pour décider de la promotion de l'élève ?

3. Conséquence de l'établissement des moyennes : la sélection

Les notes chiffrées entraînent donc l'établissement d'une moyenne générale. Celle-ci est un facteur déterminant de la sélection, une sélection souvent sans appel.

« L'admission, puis la promotion des élèves à l'école secondaire, sont déterminées par la moyenne des notes obtenues dans les diverses branches d'un programme qui est obligatoirement le même pour tous les élèves d'une classe. Si le système permet des compensations entre les bonnes et les mauvaises notes, il est, du point de vue pédagogique, très discutable...

» C'est ainsi que des élèves, doués pour les mathématiques et désireux de poursuivre des études techniques, échouent en raison de leur faiblesse en français ou en langues modernes.

» L'importance excessive accordée aux notes dans la promotion crée une atmosphère peu favorable à une véritable éducation. » (*Rapport du CREPS, état des travaux au 30 septembre 1970, page 7.*)

A l'heure où de tout côté on demande que l'orientation continue des élèves se substitue à la sélection, il est normal d'envisager la suppression des moyennes et des notes qui les composent.

Comme le dit le même rapport du CREPS (pages 4 et 5) « Aujourd'hui la tendance est à la recherche d'autres moyens permettant d'observer et d'orienter les élèves... A tout moment et au prix d'un effort qui n'est pas démesuré, l'enfant peut... corriger son orientation. »

Face à l'argument des maîtres qui prétendent n'attacher que peu d'importance aux notes, on peut rétorquer que, dans un système qui en prévoit l'utilisation, il n'est pas possible d'en atténuer la portée ; elles prennent donc nécessairement toute leur valeur.

4. Les examens annuels

C'est une épreuve peu morale. On a beau travailler durant cinq mois de l'aurore à la nuit, la chance seule a fixé notre sort.

Raymond Poincaré,

cité par Piéron in Examen et Docimologie.

Plus encore que les notes chiffrées et les moyennes, les examens annuels sont l'objet de critiques nombreuses. Comme les notes, ils sont empreints de subjectivité et pas plus qu'elles ils ne permettent un diagnostic ou un pronostic valables.

Ils présentent de plus un défaut majeur : ils prennent un temps précieux aux enseignants chargés de la préparation des épreuves et de la correction des copies, un temps qu'ils pourraient consacrer de façon plus profitable à améliorer leur enseignement ou à préparer plus soigneusement leurs leçons. Tout comme les notes, ils conditionnent les méthodes. Il n'est que d'observer les classes durant les dernières semaines de l'année scolaire pour s'en convaincre. Une bonne partie du travail est centré sur des révisions souvent fastidieuses et entraînant un bachotage stérile. Or, des travaux de synthèse, des répé-

titions (absolument nécessaires) peuvent être motivés « de l'intérieur » et avoir, dès lors, une portée bien plus grande que s'ils ne sont justifiés que par la perspective d'un examen.

Et quel est le coût des examens annuels ? Est-il en rapport avec la valeur des renseignements qu'ils sont à même de fournir ?

DEUXIÈME PARTIE

La nécessité de renseigner

Une école qui ne renseignerait pas les parents sur le comportement, les aptitudes, les performances, l'évolution de leur enfant ne remplirait pas complètement sa tâche. Les parents jouissent du « droit à l'information ». Par elle s'établit une liaison entre l'école et la maison, liaison qui devrait aboutir à un partage des responsabilités entre deux partenaires décidés à collaborer.

Il est évident que ces renseignements doivent être fournis également, sinon en priorité, aux élèves eux-mêmes.

Il ne suffit donc pas de critiquer la note chiffrée, ni de réclamer son abolition. Encore faut-il la remplacer par un système qui soit plus satisfaisant et qui ne soit pas simplement la traduction de notes chiffrées par des expressions telles que « bien », « passable », « insuffisant ».

TROISIÈME PARTIE

Propositions d'un système de remplacement

1. Carnet de liaison

Un « carnet de liaison » sera remis à intervalles réguliers aux parents. Il comprendra :

- des observations sur le comportement et les facultés de l'élève (tableau A) ;
- un tableau de résultats pour les disciplines B ;
- un tableau d'appréciations pour les disciplines C.

Les matières enseignées sont divisées, on le voit, en deux catégories :

1.1. Les disciplines B

Les disciplines B, ou disciplines instrumentales, sont celles dont l'apprentissage est progressif. S'édifiant peu à peu, elles exigent des bases solides pour que l'élève puisse progresser. Elles demandent de fréquents contrôles de connaissances ou de savoir-faire.

Font partie de ce groupe : français : grammaire - vocabulaire - orthographe - mathématiques - allemand.

Exemple : un élève ne peut comprendre le calcul suivant ($\frac{2}{3} : 4$), s'il n'a pas compris la signification du graphe $\frac{2}{3}$.

1.2. Les disciplines C

Ce sont toutes les autres, qui peuvent se satisfaire en grande partie d'un apprentissage « pointilliste » :

- français : lecture, expression orale et écrite ;
- disciplines d'éveil regroupant l'histoire, la géographie et les sciences ;
- activités créatrices : dessin, travaux manuels, travaux à l'aiguille, chant ;
- gymnastique.

Exemple : un élève peut fort bien livrer une excellente composition française, vivante, bien structurée même s'il ne maîtrise pas les propositions relatives.

2. Contrôles

2.1. Contrôle des disciplines B

Ces disciplines sont contrôlées toutes les quatre semaines. Les épreuves sont préparées par l'équipe des maîtres, passées simultanément dans toutes les classes de la même volée (ce qui exige que les classes travaillent à peu près au même rythme), corrigées selon une même consigne. Elles contrôlent si les objectifs prévus sont atteints.

Il est en effet essentiel que ces épreuves se réfèrent à des objectifs définis préalablement par les maîtres, ou, mieux, par les maîtres et les élèves, et exprimés si possible en terme de comportement. On dira, par exemple, que l'élève doit savoir trouver X mots en X minutes dans son Larousse élémentaire, ou qu'il saura indiquer le mot noyau d'un groupe sujet, soit en l'encadrant, soit en plaçant au-dessous son symbole.

Les résultats (qui tiennent compte de préférence des bonnes réponses) permettent de constater si chaque élève a atteint les objectifs fixés et, par les mentions « insuffisant », « à la limite », « assez bon », « bon », dans quelle mesure c'est le cas.

Lorsqu'un élève obtient des résultats insuffisants, il doit suivre des cours d'appui organisés par l'école ; ceux-ci doivent lui permettre d'atteindre des objectifs qui conditionnent la suite du travail. Tous les élèves qui ont des résultats « à la limite » ont la possibilité de prouver, au cours d'une nouvelle épreuve administrée quelques jours après la première, qu'ils sont maintenant parvenus à atteindre plus complètement les objectifs fixés.

Les résultats sont communiqués aux parents grâce à un tableau mensuel qui leur indique, par exemple, qu'à la fin du mois de juin, leur enfant a partiellement atteint les objectifs fixés en orthographe (mention « assez bon »).

Remarque : il est évident que ce système exige que les maîtres soient initiés à l'analyse des objectifs et qu'ils prennent l'habitude de la pratiquer.

2.2. Appréciation des disciplines C

Ces disciplines font l'objet de contrôles moins fréquents : tous les deux mois. Souvent d'ailleurs il ne s'agira pas d'un contrôle, mais de l'appréciation du travail accompli en groupe ou individuellement (rapports, enquêtes, montages audio-visuels, etc.).

Le maître résume ses remarques par :

- « bon » ;
- « satisfaisant » ;
- « insuffisant ».

L'attribution de la mention « insuffisant » n'entraîne pas systématiquement des cours d'appui, puisque la suite du travail n'est pas nécessairement compromise par une lacune momentanée.

3. Observations sur le comportement et les facultés de l'élève

Il est insuffisant de renseigner sur l'acquisition de techniques (disciplines B) ou d'apprécier brièvement le travail (disciplines C). L'information donnée aux parents est complétée par l'envoi d'un tableau contenant des observations sur le comportement et les facultés de leur enfant. Elaboré par le maître de classe et discuté avec ses collègues enseignant dans la même classe, il est le

résultat d'une observation minutieuse et soutenue de l'élève. Celui-ci peut fort bien, lors d'un entretien avec son maître, contribuer à l'élaboration de ce tableau et apprendre ainsi l'art difficile de l'autocritique. (Certains maîtres donnent, déjà maintenant, la parole à l'« assemblée de classe » pour ce genre de travail.) La formulation de ces observations peut présenter des difficultés : celle de l'uniformisation et de l'assimilation d'un vocabulaire psychologique. Il faut que les maîtres puissent, par des lectures ou des informations données par un spécialiste, se familiariser avec ce genre d'analyse.

4. Avantages et inconvénients du système proposé

4.1. Avantages

Les avantages de ce système d'appréciation sont les suivants :

- il situe les résultats de chaque élève par rapport à des objectifs clairement définis et non plus par rapport à une norme que le maître porterait en lui d'une manière plus ou moins vague. (La notion de « maître sévère pour les notes » ou de « maître coulant » disparaît) ;
- il oblige à définir avec précision les objectifs poursuivis ; il est donc un facteur d'amélioration de l'enseignement ;
- il permet de suivre mois après mois l'évolution de l'enfant, d'en établir « le profil » ;
- il permet de doser les cours d'appui et de localiser les insuffisances d'un élève avec précision ;
- la détermination de la position d'un élève n'est pas accompagnée systématiquement d'un jugement de valeur. L'élève sait aussi que sa situation (« insuffisant », « à la limite ») n'a aucun caractère définitif, contrairement à ce qui se passe avec des moyennes semestrielles ;
- ce système doit permettre de donner des renseignements utiles au moment où il s'agira de distribuer les élèves dans les niveaux qui leur conviennent le mieux.

4.4. Inconvénients

Comment les élèves, qui sont les premiers intéressés, réagiront-ils ? Seule l'expérience permettra de le dire et de déceler les inconvénients de ce nouveau système d'évaluation du travail.

Aux parents, il paraîtra peut-être compliqué et demandera de leur part un effort de compréhension. Quant aux maîtres, il exigera certainement d'eux davantage de temps : pour déterminer des objectifs, pour préparer des épreuves communes qui soient étroitement en rapport avec les objectifs, pour observer régulièrement leurs élèves, etc. Il est enfin permis de penser que les frais occasionnés par les cours d'appui ne seront pas compensés par l'économie réalisée grâce à la suppression des échecs scolaires. Ce système risque donc d'entraîner des frais supplémentaires.

5. Promotion

En principe tous les élèves sont promus à la fin de l'année dans la classe supérieure. Si les parents en font la demande et si le conseil de classe et le psychologue scolaire l'estiment judicieux, un élève peut être autorisé à répéter son année. Dans des cas particuliers, le psychologue ou le médecin scolaires peuvent prendre l'initiative de proposer au conseil de classe de faire répéter son année à un élève.

6. Conclusion

Le système d'appréciation du travail scolaire que nous préconisons est neuf et il n'ira pas sans surprendre les parents habitués au carnet journalier hebdomadaire et au bulletin semestriel traditionnels. Il va sans dire que ceux-ci devront être largement informés. La parole devra leur être donnée afin qu'ils puissent faire part de leurs observations. Ce pourrait être, par exemple, l'occasion d'une collaboration entre l'école et l'Association des parents d'élèves. (Il faut d'ailleurs remarquer que si ces propositions sont neuves pour notre canton, elles ne sont que le reflet d'expériences menées dans différentes écoles suisses ou étrangères).

En demandant l'abolition de la note chiffrée, nous savons que nous portons un coup grave à l'école traditionnelle et que les résistances seront nombreuses, acharnées peut-être.

Quotidiennement en face d'élèves, nous savons quel rôle immense la note joue dans leur carrière scolaire, quelles appréhensions elle peut engendrer. C'est pourquoi nous demandons que puisque l'heure du début d'une « expérience » a sonné, il soit au moins tenté, ne serait-ce que pour une année, et pour un peu plus de cent élèves, une transformation du système d'évaluation. Afin que des conclusions précises et fondées puissent être tirées. Afin que l'on cesse, une fois, de se demander si la note chiffrée peut être supprimée.

Document CREPS.

N.B. Ne craignez pas de faire parvenir vos réactions à la rédaction !

L'art à l'école . . .

Oui... et pour obtenir de bons résultats dans ce domaine, seuls des produits de qualité choisis chez le spécialiste sont à même de vous donner entière satisfaction !

Dessin, peinture, huile, gouache, céramique sans cuisson, émaux, linogravure, etc...

Voyez notre rayon « Beaux-Arts »



FABRIQUE DE COULEURS
ET VERNIS S.A.
1000 LAUSANNE
Cheneau-de-Bourg 1 - Tél. 22 33 98

DOCUMENTS

COMMENT AIDER A APPRENDRE¹ ?

Savons-nous vraiment ce qui favorise ou entrave l'acte d'apprendre ?

Apprendre ! Qu'est-ce qu'apprendre, quand apprenons-nous, pourquoi et comment ?

L'être humain apprend, quels que soient son âge, son sexe, sa race et sa condition.

Qu'il le veuille ou non, dès le réveil — et sans doute avant — en écoutant la radio, en lisant, en marchant dans la rue, en discutant, en travaillant, en conduisant une voiture, nous sommes assaillis de phénomènes extérieurs à nous : des sons, des couleurs, des formes, des messages ordonnés ou désordonnés, que nous enregistrons consciemment ou non, que nous combinons, que nous conserverons plus ou moins bien.

Sans multiplier les exemples, nous sentons combien apprendre nous est aussi naturel, familier et indispensable que respirer, boire ou manger.

Et pourtant, que savons-nous de ce processus fondamental, jusqu'où avons-nous pénétré les mécanismes de l'apprentissage, que savons-nous des circonstances qui le favorisent ou l'entravent ?

Notre devoir d'hommes — d'hommes de ce siècle — ne serait-il pas de percer la nature même de l'acte d'apprendre ? Ensuite de vérifier si les procédures, les méthodes, les organisations par lesquelles nous apprenons et faisons apprendre — à nos contemporains, enfants et adultes — sont les plus adéquates et les plus efficaces ?

Puis de prendre nos responsabilités de parents, d'éducateurs, d'enseignants, d'époux et d'épouses, de chefs, de citoyens éduqués, de responsables.

Le métier qui consiste à « faire apprendre » a-t-il évolué, en ce siècle de progrès, autant que les sciences qu'il dit enseigner ?

Mais il s'agit bien plus d'aider à apprendre que d'enseigner : le but est de faire apprendre et non d'enseigner.

Or, personne n'a jamais rien appris à personne. A quoi sert-il de parler, si l'autre n'écoute pas ? A quoi sert-il d'écrire si l'autre ne lit pas ? Qui vous a jamais appris quelque chose sinon vous-même ? Il faut que la porte soit ouverte.

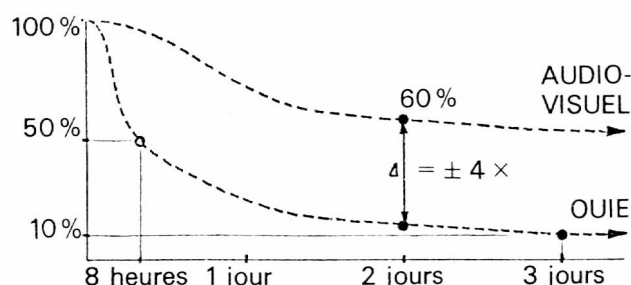
Nous savons tous que certains sont plus réceptifs que d'autres, que l'on est plus réceptif à certains moments qu'à d'autres. Que certains, plongés dans une *expérience* donnée en retirent davantage en une semaine que d'autres en deux ans. C'est cela la vraie expérience. On sait même depuis quelque temps que certaines méthodes sont plus favorables que d'autres à l'apprentissage. La réceptivité des hommes devient plus grande sous certaines conditions, alors pourquoi ne pas exploiter ces conditions ? La règle de base, la voici : on a cru longtemps que l'homme apprenait par les sens, c'est-à-dire la vue, le toucher, l'ouïe, l'odorat, le goût, principalement les yeux et les oreilles. Et c'est exact. La plus belle preuve en est l'utilisation des moyens dits « audiovisuels ».

Au passage, voici des chiffres. Nous retenons, en moyenne, 15% de ce que nous avons entendu, et environ 60% de ce que nous avons vu ET entendu à la fois (audio-visuel).

Suffisamment d'expériences statistiques ont été faites, qui ne nous permettent plus de contester ces chiffres au-delà d'un dixième de variance.

Mais, qu'entend-on par ce mot « retenir » ?

L'une des plus récentes études statistiques nous est fournie par le Gouvernement des Etats-Unis : il est prouvé que nous retenons 50% des données que nous avons acquises par l'oreille, après une période de 8 heures... et seulement 10% après trois jours ! La forme de la courbe est la suivante :



Cette « chute » sensible provient surtout du fait que, la vitesse moyenne de la parole étant d'environ 120 mots par minute (celle de la lecture pouvant aller jusqu'à 600 mots par minute), celle de la pensée est infiniment plus rapide et, quelle que soit « l'intention de se concentrer » d'un sujet, il se produit un formidable « energy gap » entre ce que perçoit le sujet, et le rythme de pensée de son cerveau.

Retenons seulement de cette parenthèse les conclusions qui s'imposent pour nos conférences, cours, exposés, discours, etc...

Est-il donc vain de vouloir « faire apprendre » ?

Il existe, heureusement, un autre facteur, c'est : le degré d'activité, c'est-à-dire *l'effort*, c'est-à-dire *l'émotion* ressentie en apprenant, ce que l'on appelle le « VÉCU ».

Le nouveau-né — soit dit entre parenthèses, c'est entre l'âge de zéro et d'un an qu'un être humain apprend le plus, de toute son existence — le bébé apprend mieux lorsqu'il est en mouvement. Par exemple, lorsqu'on présente un biberon au bébé et qu'il doit faire un mouvement pour le prendre, c'est-à-dire un effort.

C'est ce mot-là qu'il faut retenir : le mot effort.

Cet effort, de quelle nature est-il ? Il est de trois catégories et tout notre raisonnement à partir d'ici doit se diviser en trois branches vers lesquelles s'orientera l'enseignement dans l'avenir.

Ce sont les trois *étages*, ou trois niveaux de l'apprentissage. Le verbe « apprendre » se divise en ces trois catégories distinctes. Quel que soit l'apprentissage, quel que soit l'exemple que vous choisissiez, il faut passer par ces trois étapes, chacune étant absolument indispensable :

¹ Cet article est tiré de « Education », Revue romande d'information professionnelle.

1. LA CONNAISSANCE

C'est l'acquisition d'un *savoir*, ce que l'on appelle la science ou la théorie. C'est un effort INTELLECTUEL. Pour la méthode, on s'est aperçu que l'effort intellectuel s'exerçait le mieux individuellement. Tout seul ! Lorsqu'il s'agira de délivrer une théorie en vue de faire acquérir des connaissances intellectuelles, rien ne vaudra l'étude solitaire, individuelle.

2. LE « SAVOIR-FAIRE »

Le degré de profondeur suivant, environ dix fois plus important que le précédent, c'est l'étage du *savoir-faire*, c'est-à-dire de la pratique. On comprend tout de suite ce dont il s'agit lorsqu'on parle par exemple de l'apprentissage d'un instrument de musique, du piano... ou d'un métier manuel. Personne ici ne contestera que la pratique est absolument indispensable. La méthode qui convient le mieux, c'est l'exercice, auquel on a donné le nom savant d'« auto-tutorial ». C'est l'exercice au cours duquel l'apprenti, l'élève, l'étudiant peut demander de l'aide à l'enseignant *au moment et de la façon qui lui convient le mieux*. Ici, le professeur, l'enseignant, le formateur a la même fonction qu'un tuteur pour une plante. C'est la plante qui s'accroche à lui, c'est l'élève qui appelle son tuteur pour venir à son aide.

3. L'« AIMER-FAIRE »

Le troisième degré de profondeur en matière d'apprentissage est dix fois plus important encore que le précédent. Et le plus difficile à expliquer. C'est ce qu'on appelle *l'attitude*. De quoi s'agit-il ? C'est ce qui fait dire à quelqu'un : « j'aime faire ceci », « j'aime raboter le bois », « j'aime faire de l'algèbre » ou « j'aime jouer du piano ». C'est l'inclination naturelle. Il ne s'agit plus ici d'un exercice intellectuel ou physique, mais affectif, c'est-à-dire psychologique.

Nous avons donc vu ces trois *degrés de profondeur* dans l'acte d'apprendre : la connaissance, c'est-à-dire le savoir, le savoir-faire qui est dix fois plus important, et l'attitude qui est cent fois plus importante que le savoir.

A chacun de ces degrés correspond une méthode. L'étude qui doit se pratiquer seule. L'exercice, en « ayant recours » au formateur, au rythme de celui qui apprend.

Enfin, le comportement, l'attitude.

Quelle est la méthode qui convient le mieux au développement ? C'est le processus de groupe. C'est en groupe que l'homme rencontrant d'autres hommes pourra communiquer sa *chaleur*, son *amour* d'un métier, son *goût* pour une technique, une idée ou une science. Le groupe a un effet catalyseur. Est-ce que chacun de nous ne recherche pas le groupe chaque fois qu'il veut communiquer ce qu'il aime ou les idées qu'il veut défendre ? C'est par le processus de groupe que les individus se convainquent entre eux.

Trois degrés de profondeur, trois méthodes, trois façons d'apprendre, et aussi trois métiers d'enseignant. Celui qui veut apprendre aux autres devra :

- soit *programmer* de la matière, des programmes d'enseignement (c'est ce que l'on appelle l'instruction programmée), pour faciliter l'étude individuelle ;
- soit être l'enseignant dans son rôle de *tuteur* qui se tient à la disposition de ses élèves ;

— soit devenir l'enseignant-*animateur de groupe*, qui favorise les échanges entre les membres de ce groupe. Et c'est ici que les notions se fixent et deviennent profondes, font partie intégrante des individus.

J.-J. Bakkers.

GARDERIE D'ENFANTS DE MONTREUX

engagerait

directrice

ayant formation d'éducatrice maternelle de jardinière d'enfants ou formation jugée équivalente, dès le 1^{er} mars ou date à convenir.

Faire offres par écrit à :

M^{me} Docteur Michetti,
av. du Midi 4,
1820 Montreux.

Alpes vaudoises

A vendre pour raison de santé

institution pour enfants déficients mentaux

Maison de 15 pièces entièrement aménagées. Propriété de 7177 m². Conditions de vente très avantageuses. Convierait pour un couple ayant une formation d'éducateurs spécialisés en ergothérapie et désirant s'établir.

Adresser offres sous chiffre PB 900965 à Publicitas, 1002 Lausanne.

PELLICULE ADHÉSIVE

 **HAWE**®

SELBSTKLEBEFOLIEN

P.A. Hugentobler 3000 Bern 22
Mezenerweg 9 Tel. 031/42 04 43

PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

Écoutons les poètes !

LE GIVRE

*Mon Dieu ! comme ils sont beaux
Les tremblants animaux
Que le givre a fait naître
La nuit sur ma fenêtre !*

*Ils broutent des fougères
Dans un bois plein d'étoiles,
Et l'on voit la lumière
A travers leurs corps pâles.*

*Il y a un chevreuil
Qui me connaît déjà ;
Il soulève pour moi
Son front d'entre les feuilles.*

*Et quand il me regarde,
Ses grands yeux sont si doux
Que je sens mon cœur battre
Et trembler mes genoux.*

*Laissez-moi, ô décembre !
Ce chevreuil merveilleux.
Je resterai sans feu
Dans ma petite chambre.*

Maurice Carême (contemporain) Belge
La Lanterne magique (1947)
Bourrellet et Colin, édit.

*Oh ! la terrible nuit pour les petits oiseaux !
Un vent glacé frissonne et court par les allées.
Eux, n'ayant plus l'asile ombragé des berceaux,
Ne peuvent pas dormir sur leurs pattes gelées.*

*Dans les grands arbres nus que couvre le verglas
Ils sont là, tout tremblants, sans rien qui les protège.
De leur œil inquiet ils regardent la neige,
Attendant jusqu'au jour la nuit qui ne vient pas.*

Guy de Maupassant (1850-1893) Français
Des Vers (1880)
Charpentier, édit.

HIVER, VOUS N'ÊTES QU'UN VILAIN

*Hiver, vous n'êtes qu'un vilain !
Été est plaisant et gentil,
En témoignent Mai et Avril
L'accompagnant soir et matin.*

*Été revêt champs, bois et fleurs,
De sa livrée de verdure
Et de maintes autres couleurs
Par l'ordonnance de Nature.*

*Mais vous Hiver, trop êtes plein
De neige, vent, pluie et grésil :
On vous doit bannir en exil.
Sans point flatter, je parle bien,
Hiver, vous n'êtes qu'un vilain !*

Charles d'Orléans (1391-1465) Français

NUIT DE NEIGE

*La grande plaine est blanche, immobile et sans voix.
Pas un bruit, pas un son ; toute vie est éteinte.
Mais on entend parfois, comme une morne plainte,
Quelque chien sans abri qui hurle au coin d'un bois.*

*Plus de chansons dans l'air, sous nos pieds plus de
[chaumes.*

*L'hiver s'est abattu sur toute floraison.
Des arbres dépouillés dressent à l'horizon
Leurs squelettes blanchis ainsi que des fantômes.*

*La lune est large et pâle et semble se hâter.
On dirait qu'elle a froid dans le grand ciel austère.
De son morne regard elle parcourt la terre,
Et, voyant tout désert, s'empresse à nous quitter.*

*Et froids tombent sur nous les rayons qu'elle darde,
Fantastiques lueurs qu'elle s'en va semant.
Et la neige s'éclaire au loin, sinistrement,
Aux étranges reflets de la clarté blafarde.*

IL NEIGE

*Il neige, il neige doucement...
Du grand ciel noir, les flocons tombent
Drus, peureux, légers, tremblants
Et blancs
Comme des ailes de colombes...*

*Il neige, il neige lentement...
Le ciel se drape en mousseline
Que froisse un peu négligemment
Le vent
De sa main invisible et fine.*

*Le calme règne immensément,
Tout se recueille, car il neige...
Seul éclate de temps en temps
Un chant
Aigu de bise aux longs arpèges.*

*Et dans mon cœur un peu dolent
En ce jour de janvier sombre
Je sens neiger timidement,
Je sens
Neiger des rêves sans nombre...*

Maurice Zermatten (contemporain) Suisse

ET LA NEIGE, TOMBE, TOMBE...

*Et la neige tombe, tombe... et la neige tombait.
Deux p'tits moineaux sur une branche.
Le premier dit : « Bonjour, mon vieux.
Ça va ? Moi pas mal. Si tu veux,
Nous allons faire connaissance.
Je viens tout drê de Concarneau... »
Mais le second répondit : « No ! »*

...et la neige tombe, tombe... et la neige tombait.

*Deux p'tits moineaux sur une branche.
Le premier dit : « Je vois c'que c'est
Pauvre garçon ! Il est muet !
Hop là, monsieur ! Hé ! Vieille branche !
Viens près de moi, nous aurons chaud ! »
Mais le second répondit : « No ! »*

...et la neige tombe, tombe... et la neige tombait.

*Deux p'tits moineaux sur une branche.
Le premier dit : « Mon Dieu, quel temps !
Rien à se mettre sous la dent :
Plus de cheval ! Plus de... pitance.
En usais-tu chez toi, plumeau ? »
Mais le second répondit : « No ! »
Car c'était un moineau
anglais.*

...et la neige tombe, tombe... et la neige tombait.

Samivel (contemporain) Français
Goupil
Delagrave, édit.

LA NEIGE TOMBE

*La neige à flocons blêmes tombe,
Tombe, tombe en mols tourbillons,
Lis effeuillé sur une tombe,
La neige en flocons blêmes tombe.
Pour qui fait-on cette hécatombe,
Hécatombe de papillons ?
La neige en flocons blêmes tombe,
Tombe, tombe en mols tourbillons.*

*Toute blanche dans la nuit brune,
La neige tombe en voletant.
O pâquerettes ! une à une,
Toutes blanches dans la nuit brune !
Qui donc, là-haut, plume la lune ?
O frais duvet ! Flocons flottants !
Toute blanche dans la nuit brune,
La neige tombe en voletant.*

*La neige tombe monotone,
Monotonement par les cieux ;
Dans le silence qui chantonne,
La neige tombe monotone.
Et file, tisse, ourle et festonne
Un suaire silencieux.
La neige tombe monotone,
Monotonement par les cieux.*

Jean Richepin (1849-1926) Français
La Chanson des Gueux (1876)
Fasquelle, édit.

CHANSONS POUR LES ENFANTS L'HIVER

*Dans la nuit de l'hiver galope un grand homme blanc.
C'est un bonhomme de neige avec une pipe en bois,
Un grand bonhomme de neige poursuivi par le froid.
Il arrive au village.
Voyant de la lumière, le voilà rassuré.
Dans une petite maison il entre sans frapper
Et pour se réchauffer
S'assoit sur le poêle rouge et d'un coup disparaît
Ne laissant que sa pipe au milieu d'une flaque d'eau,
Ne laissant que sa pipe et puis son vieux chapeau.*

Jacques Prévert (contemporain) Français
Chansons de Jacques Prévert et Joseph Kosma
Enoch, édit.

Les textes ci-dessus ont été tirés d'un recueil de poèmes pour la jeunesse choisis par Henri Devain et Maurice Nicoulin, Ed. Delta S.A., 1814 La Tour-de-Peilz. Nous rappelons que cet ouvrage a été présenté dans l'« Educateur » N° 39 du 17 décembre 1971.

LA PAGE DU GREM

Nous sommes heureux d'inaugurer aujourd'hui une nouvelle page dans notre « Educateur » : celle du GREM (Groupe romand d'école moderne). En effet, les collègues qui animent ce groupe ont accepté d'apporter, une fois par mois, leur contribution à notre journal. Nous les en remercions et sommes persuadés que, par eux, l'esprit et les techniques du grand Freinet pénétreront toujours davantage dans nos classes de Romandie.

Réd.

Il y a presque une année... le congrès d'Ecole moderne avait lieu à Lausanne

A-t-il eu une suite ?

Librement, des collègues se sont réunis en groupes de travail :

1. infantine et degré inférieur
2. degré moyen
3. enfance inadaptée
4. groupe hétérogène.

Voici quelques reflets de travail du groupe 1 :

Dès avril dernier, à la demande des congressistes, nous avons décidé de nous rencontrer, le mardi, tous les quinze jours, dans une classe et de changer le lieu de la rencontre, selon le désir des participantes.

Des collègues sont venues nous rejoindre en automne et le 16 novembre 1971, à Cully, nous sommes trente-trois. C'est fort réjouissant !

Quel sera notre emploi du temps ?

Une collègue propose de travailler ensemble pendant la première partie de la rencontre, car nous avons beaucoup de problèmes communs et de se scinder ensuite en deux groupes : les enfantines et les primaires. Cette organisation restera très souple afin de répondre à nos besoins.

Le thème des rencontres futures sera déterminé :

1. par le travail apporté
2. par les difficultés rencontrées au cours de la quinzaine
3. par les questions et préoccupations de chacune.

**AINSI UN TRAVAIL COOPÉRATIF S'ÉTABLIRA DANS
UNE AMBIANCE DE CONFIANCE ET D'ÉCHANGE.**

Bricolage

Une merveilleuse guitare de bois construite par un enfant de 6 ans déclenche une conversation sur le bricolage et l'atelier de menuiserie.

Correspondance

Deux collègues racontent la rencontre récente de leurs classes correspondantes :

Les enfants présentent un spectacle (théâtre, chants, marionnettes). A 11 heures, ils emmènent leurs amis pour dîner. Puis l'après-midi, c'est le travail dans les ateliers de peinture, collage, craies et encre, soit quarante enfants qui travaillent en commun.

A l'enthousiasme des enfants succède celui des adultes : plusieurs collègues décident ce jour-là de commencer une correspondance.

La préparation de Noël et les idées de cadeaux sont à la une de nos préoccupations du mardi 29 novembre. Et pourtant, nous réalisons que si les enfants étaient plus entraînés aux travaux manuels libres, beaucoup de leurs trouvailles pourraient être élaborées et embellies et devenir « le cadeau ».

A Cully, le 14 décembre 1971, nous fabriquons un **limographe**.

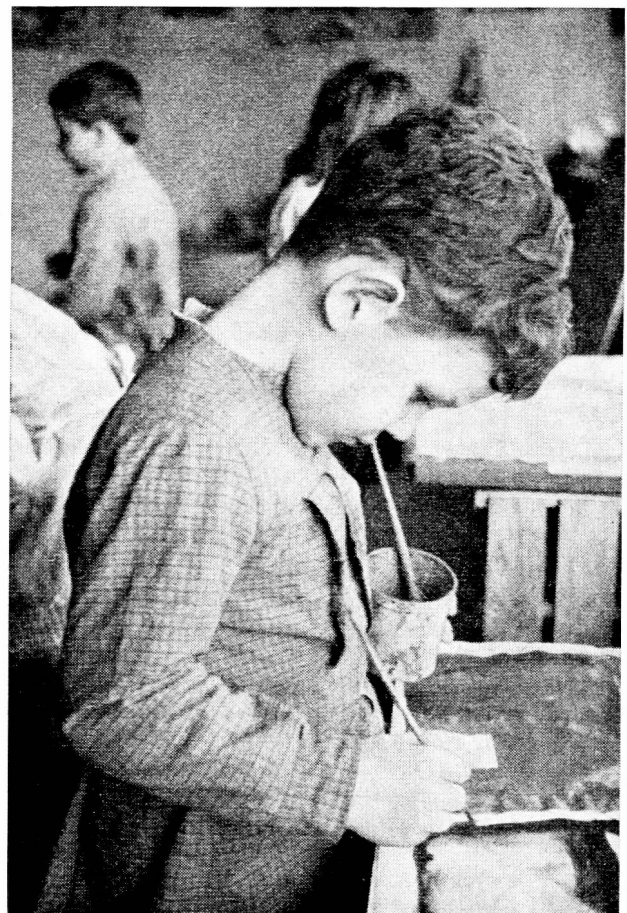
Plus de « parlote », mais de l'action !

Pas facile de visser les charnières ! Formidable « le truc » des punaises puis des agrafes pour tendre la toile !

Puis nous risquons nos premiers essais.

Mais, n'oublions pas que le limographe est destiné à être utilisé par les enfants pour la réalisation du journal scolaire (et cela dès l'école infantine). Il leur permet d'imprimer textes et dessins pour les correspondants, les parents et les amis.

C'est à Crissier, au jardin d'enfants « A Cœur joie » que ce 8 janvier 1972, nous échangeons nos préoccupations du moment.



- Est-il important d'entraîner l'enfant à un effort continu par un travail où l'imagination reste passive ?
Nous constatons qu'un travail motivé qui mobilise toutes les forces créatrices de l'enfant réclame de lui un effort qui, souvent, dépasse l'exigence de l'adulte.
- Et les disques ? Les écoutez-vous avant de les passer ?
Certaines les écoutent et font un choix.
Il nous semble plus valable d'écouter tous les disques que les enfants apportent et d'en discuter avec eux. C'est une excellente manière de former leur goût et leur esprit critique.
- Les élèves votent pour les copains.
C'est toujours les mêmes qui ont un texte choisi. Ils se laissent influencer.
Une fois de plus, il est important de discuter avec les enfants pour qu'ils prennent conscience que chacun a le droit d'avoir un texte choisi et pour qu'il fasse preuve d'autonomie.
Une collègue expose le cas d'un enfant qui a d'énormes difficultés scolaires.
Il faut que les élèves faibles se sentent valorisés et, dans un climat d'entraide et de confiance, ils pourront s'épanouir et progresser.

Et ce qui est valable pour la progression et l'équilibre de l'enfant l'est aussi pour l'adulte quand, dans une ambiance accueillante de travail en commun, il peut échanger ses expériences professionnelles et, de ce fait, s'enrichir.

Ainsi, de quinzaine en quinzaine, le recyclage des collègues intéressés par la pédagogie Freinet, continue :

Dans le canton de Vaud :

Enfance inadaptée : séance de modelage, 15 février, 17 heures, collège de la Rouveraie, Lausanne.

Enfantine et degré inférieur : séance de monotypes, 22 février, 17 heures. Renseignements auprès de M. Gebhard, 19, Traménaz, La Tour-de-Peilz, tél. 54 22 02.

Réunion générale de tous les groupes : 24 février, 17 h., rue Curtat, Lausanne.

A Genève :

Se renseigner auprès de Henri Miserez, « Soleil A », 1249 Chancy, tél. (024) 56 17 79.

Au Jura bernois :

Se renseigner auprès du collègue Crevoisier, Porrentruy.

L. Rouge

M. Gebhard

Y. Goy

GÉOGRAPHIE AU DEGRÉ SUPÉRIEUR

La République arabe unie (Egypte)

OUVRAGES CONSULTÉS :

- « Afrique 1969 », (numéro spécial de « Jeune Afrique »), pp. 493-501.
- « Das Gesicht der Erde », prof. Dr Ernest Neef. *Harri Deutsch, VEB Edition, Leipzig*, pp. 324, 325, 326.
- P. Gourou : « Atlas classique », *Hachette, Paris, 1964*, p. 30.
- W. Hance : « Géographie économique de l'Afrique moderne », *Nouveaux Horizons, Paris, 1968*.

ARTICLES CONSULTÉS :

- Feuilles de renseignement RAU (Egypte), *OFIAMT Monbijoustr. 43, Berne*.
- Le haut barrage d'Assouan : danger ! « Zaire », N° 123, p. 21.
- Libye - Soudan - Egypte, la fédération est-elle possible ? « Jeune Afrique », N° 517, pp. 32 et 33.
- Où va l'Egypte ? « Jeune Afrique », N° 542, pp. 17-19.

RAPPEL HISTORIQUE :

1805 : **MOHAMED ALI** tente de moderniser l'économie égyptienne (développement agricole, premières industries, barages). Ses successeurs ne poursuivent pas son œuvre.

1869 : Percement du **CANAL DE SUEZ**. Les dettes contractées par l'Egypte à cette occasion la rendent tributaire des grandes puissances (Angleterre et France en particulier).

1882 : **OCCUPATION ANGLAISE** pour contrôler le canal. Développement de la culture du **COTON** (dans l'intérêt britannique). Protectorat britannique de 1914 à 1922. L'influence anglaise se maintient jusqu'en 1951.

1953 : Proclamation de la **RÉPUBLIQUE**. Le colonel **NASSER** prend le pouvoir en 1954. La RAU est un Etat

démocratique et socialiste. Tous les moyens de production sont aux mains de l'Etat qui participe pour 80 % aux investissements. Le nom de « RAU » désignait l'Union de l'Egypte et de la Syrie en 1958, mais dissoute en 1961 ; actuellement (avril 1971) le projet d'une « Union des Républiques arabes » (Egypte, Syrie et Libye) est débattue, mais rencontre une forte opposition.

I. SITUATION GÉNÉRALE :

A l'angle nord-est de l'Afrique.

LIMITES :

N : Méditerranée S : Soudan désert de Nubie
E : Israël, mer Rouge O : Libye (désert de Libye)

SUPERFICIE :

1 001 449 km² (Afrique : 30 500 000 km², République du Zaïre : 2 350 000 km²).

II. MILIEU NATUREL :

(voir carte 1)

a) Relief :

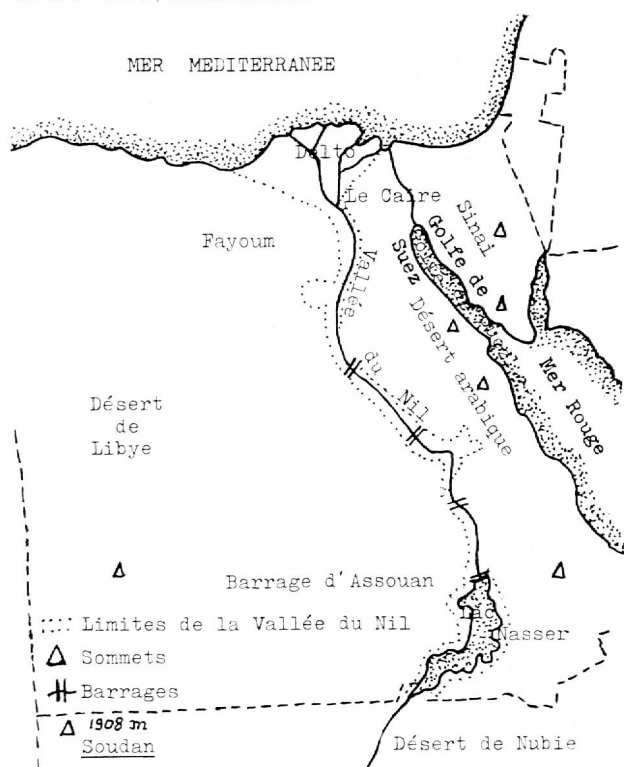
Vallée du Nil (4 % de la superficie) large de 2 à 10 km., s'étire du sud (lac Nasser) au nord (Méditerranée). Elle est bordée des deux côtés de collines rocheuses.

Désert de Libye (ou désert occidental). Plateau aride qui couvre les deux tiers du pays.

Désert arabe (ou désert oriental). S'étend le long de la mer Rouge ; relief tourmenté.

Péninsule du Sinaï (au-delà du canal de Suez ; occupée par Israël depuis 1967). Reliefs vigoureux avec des sommets de 1626 à 2637 m.

Carte 1 : RAU, milieu naturel.



b) Climat et végétation :

Deux zones climatiques :

COTES DE LA MÉDITERRANÉE + DELTA DU NIL jusqu'au Caire : climat méditerranéen, chaud et sec en été, tempéré et pluvieux en hiver. (*Le Caire ne reçoit que 42 mm. de pluie.*)

INTÉRIEUR : extrêmement sec (*Assouan : 1 mm. de pluie seulement en hiver, nuages de sable au printemps : Khamsin.*)

	Températures moyennes		Humidité en %	
	Eté	Hiver	Eté	Hiver
Le Caire :	22° - 38° max. : plus de 40° ; min. : 0°	8° - 19°	58	51
Alexandrie	23° - 32° max. : 38° ; min. 0°	5° - 22°	72	65
Louksor				
Assouan :	24° - 44°	6° - 25°	25	47

Feuilles de renseignements RAU (Egypte, OFIAMT, Berne, p. 4).

Deux zones de végétation :

Végétation extrêmement réduite : insuffisance des pluies, absence de sol humide, dépôt de croûtes salines (*désert libyque*). Quelques oasis pourtant.

Vallée du Nil : grâce à l'eau du fleuve et alluvions (*limons*) déposés par les eaux.

Crues annuelles, c'est une région d'agriculture intensive depuis des millénaires (*l'Egypte est un don du Nil*). Mais elle ne recouvre que 4 % du territoire. On la divise habituellement en trois parties :

- *vallée proprement dite* ;
- *oasis du Fayoum* ;
- *delta*.

c) Hydrographie :

Le Nil avec 6671 km. de cours est le plus long fleuve d'Afrique (formé par le Nil Victoria, le Bahr el Djebel et le Nil Blanc, puis augmenté par le Nil Bleu et l'Atbara venus d'Abyssinie, qui apportent le limon et provoquent les crues).

En RAU, le cours du Nil suit une fissure tectonique entre les plateaux. Il a parfois élaboré une série de terrasses sur ses rives, mais en divers endroits, le fleuve a atteint par érosion le socle cristallin et le franchit par des cataractes (*6 entre Khartoum et Assouan*).

A l'ouest du cours actuel du Nil, on remarque d'anciens tracés du fleuve, particulièrement dans le Fayoum.

En aval du Caire, la vallée s'élargit et le Nil forme un delta de 23 000 km² dans lequel il se divise en bras très nombreux.

III. POPULATION :

- 31 800 000 habitants (*estimation fin 1968*) dont 50 % en dessous de 20 ans ;
- densité moyenne 31 habitants par kilomètre carré (*la population est massée dans la seule région fertile, la vallée du Nil. Le delta est le plus peuplé, puis la vallée proprement dite. Le pays est surpeuplé par rapport à la surface habitable*) ;
- accroissement : 2,6 % par an ;
- population urbaine : 19,9 % ;
population rurale : 80,1 %.

Villes principales : Le Caire (*capitale*) : 4 219 853 habitants (*ville la plus peuplée d'Afrique*) ; Alexandrie : 1 801 056 habitants ; Port Saïd, Ismaïlia, Suez.

Région	Ethnie	Religion dominante	Langue
Villes principales	Très cosmopolite	Musulmans , Chrétiens (<i>coptes, orthodoxes, cath. romains, protestants</i>).	Arabe + anglais et français
Sud	Hamites + fort apport noir	idem	Arabe
Reste du pays	Hamites	idem (<i>90 % de la population est musulmane</i>)	idem

ÉMIGRATION :

Pour résoudre le problème du chômage, le président Nasser a autorisé, en 1968, l'émigration des travailleurs non qualifiés (*vers le Canada et l'Australie surtout*).

IV. ÉCONOMIE :

a) Généralités :

De type socialiste depuis la révolution de 1962 : presque tous les moyens de production sont aujourd'hui entre les mains de l'Etat (*nationalisation*). Cependant une certaine initiative privée, soumise au contrôle du plan, est encouragée depuis peu.

Planification :

1960-1965 : Plan de développement économique et social.

1966-1972 : Plan d'exécution : accroître le revenu national, développer l'industrie (*actuellement, spécialement près d'Héliouan et dans le voisinage du Caire*), intensifier les exportations par l'ouverture de nouveaux débouchés.

Politique à l'égard des capitaux privés : une certaine libéralisation, certains propriétaires ont pu rentrer en possession de leurs biens. Capitaux étrangers bienvenus en RAU, mais en tant que prêts seulement.

b) Agriculture, élevage :

L'agriculture reste la principale source de revenus de la majorité des Egyptiens (*fellahs*).

STRUCTURE DE L'AGRICULTURE : la **RÉFORME AGRAIRE** de 1961 a **SUPPRIMÉ LES GRANDES PROPRIÉTÉS**. L'Etat les a vendues (avec facilités de paiement) à de petits paysans. 300 000 familles ont ainsi reçu en moyenne 1 ha. chacune. Cependant, beaucoup de paysans sont des métayers (= *la terre qu'ils cultivent ne leur appartient pas, ils la louent*) ou des salariés : il y aurait 14 millions de ruraux sans terres. Leur niveau de vie est très bas. Dans chaque village, une **COOPÉRATIVE** dirigée par un agronome met à la disposition des paysans des moyens de production (*machines agricoles*), des semences, des engrais et des insecticides (*à crédit*). Elle se charge de la commercialisation des produits.

PROBLÈMES : Seule, la **VALLÉE DU NIL** est actuellement cultivable (*soleil, limons*). Le fleuve a été canalisé, plusieurs barrages ont été construits par les Anglais pour permettre une meilleure distribution de l'eau (*par canaux*) d'où un accroissement de la surface cultivable.

Depuis 1953, à l'ouest du Caire, les Egyptiens travaillent à l'irrigation de la province Al Tahrir (160 km. de long, 40 km. de large).

Le nouveau **BARRAGE D'ASSOUAN** n'est pas simplement destiné à produire de l'hydro-électricité, mais aussi à augmenter les surfaces cultivables par une meilleure irrigation : 500 000 ha. de désert pourront être irrigués, ce qui augmentera la surface cultivable de 20 pour cent.

Mais :

- Les barrages retiennent les limons fertiles d'où nécessité d'utiliser des engrais.
- Ils empêchent les crues (*apparition de certaines maladies : bilharziose*).
- La grande surface du lac Nasser permet une évaporation intense : le volume d'eau du Nil baisse.

PRINCIPALES CULTURES :

- cultures vivrières : riz, maïs, fèves, pommes de terre, oignons, fruits, palmiers dattiers dans les oasis ;
- cultures industrielles et commerciales : canne à sucre et surtout **COTON** (longue fibre, d'excellente qualité ; 428 000 tonnes en 1966).

Jusqu'en 1952, l'économie égyptienne était basée presque exclusivement sur le coton qui était exporté brut (l'Egypte importait des cotonnades anglaises). Pour augmenter les ressources alimentaires, le gouvernement a décidé de limiter la culture du coton à un tiers du territoire cultivable. Pourtant, elle reste la culture la plus importante et, actuellement, 70 pour cent du coton produit est exporté.

PROBLÈMES DE L'AGRICULTURE ÉGYPTIENNE

Le pour cent d'augmentation de la production agricole est inférieur au pour cent d'accroissement de la population.

De 1950 à 1962, la production agricole s'est accrue de 28% et la population de 29%.

L'importation de denrées alimentaires s'accroît et coûte cher :

15 000 tonnes de blé en 1955.
300 000 tonnes de blé en 1956.
3 000 000 tonnes de blé en 1967.

L'accroissement des superficies cultivables devient urgent. *En 60 ans, la population a doublé, alors que la surface cultivable n'a augmenté que de 50%.* Le barrage d'Assouan permettra d'irriguer de nouvelles terres (*un cinquième de plus*).

Mais les travaux des canaux sont en retard sur ceux du barrage, cette surface nouvelle ne sera utilisable qu'en 1980, et, d'ici là, la population aura augmenté de 10 millions, soit d'un tiers.

La bonification des terres désertiques est en cours dans le désert libyque, mais les nappes d'eau souterraines sur lesquelles on comptait se révèlent insuffisantes.

L'ÉLEVAGE :

Ovins (1,9 million), bovins (1,6 million), caprins, ânes, chameaux.

c) Sources d'énergie

PÉTROLE : 12 millions de tonnes en 1968 à **EL ALAMEIN** (ouest d'Alexandrie). Jusqu'en 1960, l'Egypte devait importer du pétrole. Mais de nouveaux gisements viennent d'être découverts sur les deux rives du golfe de Suez, où les réserves de **MORGAN** sont évaluées à 300 millions de tonnes. La production devrait atteindre 50 millions de tonnes en 1973. Un pipe-line est en construction, qui reliera Suez à la mer Méditerranée. Trois raffineries sont en activité à Suez et Alexandrie. Quelques sociétés ont des concessions dans le désert libyque où elles effectuent des recherches.

ÉLECTRICITÉ : LE BARRAGE D'ASSOUAN (commencé en 1960) doit permettre la réalisation de plusieurs objectifs, en plus de l'irrigation. La centrale hydro-électrique, la plus puissante du monde, fournira 10 milliards de kWh. par an.

La RAU disposera alors de l'énergie nécessaire à l'électrification de tout le pays, des chemins de fer en particulier.

Production actuelle : 5 milliards de kWh.

Cette source d'énergie supplémentaire va permettre l'installation de nouvelles industries (*aluminium*). Un complexe sidérurgique et une usine d'engrais ont déjà été construits à Assouan.

(La réalisation du barrage d'Assouan a coûté un milliard de dollars. En 1956, les USA ont refusé leur aide. C'est l'URSS qui a fourni les fonds nécessaires, ainsi que l'aide technique : 900 ingénieurs, techniciens et ouvriers spécialisés.)
CHARBON en faible quantité : 150 000 tonnes.

d) Ressources minières :

(voir carte 2)

- **FER** : 440 000 tonnes (1966) en Haute-Egypte (près du barrage d'Assouan).
- **PHOSPHATES** : 661 000 tonnes en Haute-Egypte surtout.
- **MANGANÈSE** : surtout dans le Sinaï.
- Or, sel...

(La plupart de ces minerais sont en quantité insuffisantes pour qu'on puisse les exploiter sur une grande échelle.)

— **MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION** : granit, marbre, argile.

e) Industries :

Elles sont concentrées au **CAIRE**, à **HÉLOUAN**, à **ALEXANDRIE** et commencent à se développer à **ASSOUAN**.

— Industrie **SIDÉRURGIQUE** (fonte, acier) : insuffisamment développée.

— Industrie **MÉTALLURGIQUE** : montage d'automobiles et de camions, bicyclettes, machines à coudre, wagons, remorqueurs.

- Industrie *ÉLECTRO-MÉCANIQUE* : câbles, appareils de radio, de télévision, machines à laver, réfrigérateurs.
- Industrie *TEXTILE* : filatures de coton, lainages, soie, jute.
- Industrie *CHIMIQUE* : engrais, savon, caoutchouc, verrerie.
- Industrie *ALIMENTAIRE* : conserveries de viande, fruits, légumes, sucreries, limonaderies, pâtes alimentaires.
- Industrie *DU BATIMENT* : cimenteries, briqueteries, tuyaux.

Le tourisme apporte à la RAU un nombre appréciable de devises.

f) Transports

Depuis le conflit israélo-arabe (1967), le *CANAL DE SUEZ* a cessé toute activité. Les projets se multiplient en vue de sa remise en service prochaine (?).

Réseau ferré : depuis Assouan, une ligne suit la vallée du Nil jusqu'au Caire où elle se ramifie vers le delta, le long de la côte jusqu'à la Libye à l'ouest et jusqu'à Gaza à l'est.

Réseau routier : 25 000 km. environ, dont 10 000 revêtus.

Ports : si Port-Saïd et Suez ont vu leur trafic cesser depuis la fermeture du canal de Suez, *ALEXANDRIE* garde une place très importante : 2566 navires y sont entrés en 1966.

Ports de pêches d'éponges, de nacre et de corail, de moindre importance, sur la Méditerranée et la mer Rouge.

Réseau fluvial : les transports sur le Nil ont nettement perdu de leur importance, au profit du chemin de fer et des routes.

Réseau aérien : aéroport international du Caire.

Autres aéroports importants : Alexandrie, Louksor, Port-Saïd, Assiout, Assouan.

Compagnie aérienne : United Arab Airlines.

g) Commerce extérieur :

IMPORTATIONS (par ordre d'importance) : machines, matériel de transport et biens d'équipement (un tiers) ; vivres (presque un tiers) ; produits chimiques, métaux, textiles.

PRINCIPAUX FOURNISSEURS en 1966 : USA (un tiers) ; RFA ; URSS ; Grande-Bretagne ; France.

EXPORTATIONS : coton (85 % du total des exportations), riz, huile, oignons.

PRINCIPAUX CLIENTS : URSS (moitié) ; Tchécoslovaquie ; Inde ; Chine populaire ; RDA.

LA BALANCE COMMERCIALE est DÉFICITAIRE depuis 15 ans, et le déficit s'accroît chaque année. La valeur des importations représente le double de celle des exportations. La dette extérieure de la RAU dépasse 2 milliards de dollars.

Les causes de l'augmentation des importations sont les suivantes : l'accroissement de la population, d'où nécessité d'importer une grande quantité de vivres ; l'effort d'industrialisation ; l'achat de matériel de guerre.

LA FERMETURE DU CANAL DE SUEZ (1967)

prive la RAU de ressources importantes : 100 millions de dollars par an, soit le cinquième de la valeur des exportations de 1966.

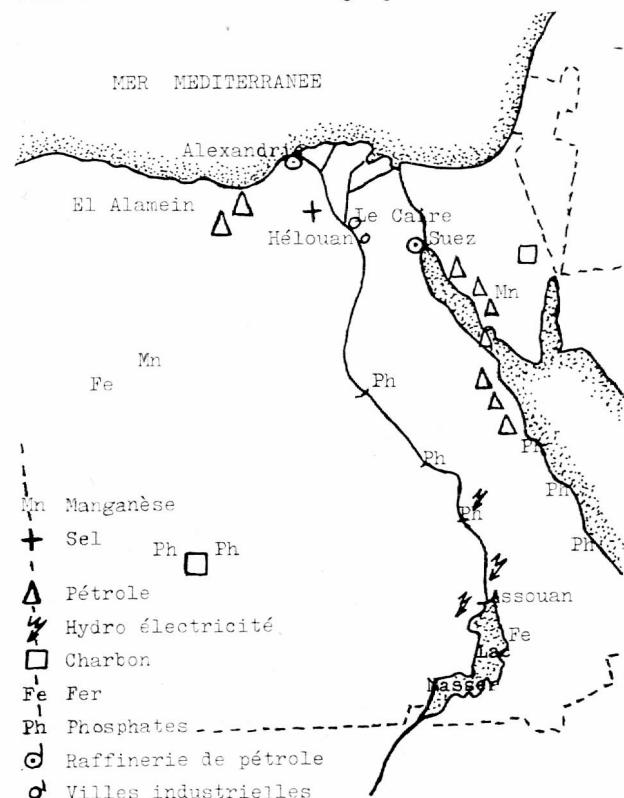
La situation économique en RAU, aggravée par le conflit israélo-arabe, est actuellement très délicate et la mort du président Nasser (28 septembre 1970) laisse les Egyptiens dans l'incertitude.

Le commerce extérieur, en raison de la pénurie croissante de devises, est de plus en plus orienté vers l'URSS et les autres pays de l'Est.

QUESTIONS :

1. Quels climats trouve-t-on en RAU ?
R. Climat méditerranéen (bande côtière et delta) ; climat désertique ailleurs.
2. En combien de parties peut-on diviser la vallée du Nil ?
R. En trois parties : vallée proprement dite - Fayoum - delta.
3. Comment s'appellent les affluents du Nil, venus d'Éthiopie, qui provoquent ses crues ?
R. Le Nil Bleu et l'Atbara.
4. Quelle est l'utilité des barrages sur le Nil ?
R. Régularisation du débit - Irrigation - Production d'énergie hydro-électrique.
5. Quels sont les inconvénients des barrages sur le Nil ?
R. Les limons sont retenus. Ils permettent l'évaporation d'une grande quantité d'eau - Le renouvellement de l'eau est moins grand, d'où risques de maladies.
6. Quelle est la grande nouveauté dans l'agriculture égyptienne depuis 1961 ?
R. Dans chaque village, une coopérative dirigée par un agronome aide les fellahs.
7. L'agriculture égyptienne progresse et pourtant ne suffit pas à nourrir toute la population. Pourquoi ?
R. Parce que la population augmente plus vite que les progrès agricoles.
8. Quelle est la principale culture commerciale de RAU ? Par qui fut-elle introduite dans le pays ?
R. Le coton, qui fut introduit par les Anglais.
9. Quelles sont les bases de l'industrie en RAU ?
R. Le pétrole : El Alamein, golfe de Suez - L'énergie hydro-électrique : barrages (Assouan) - Le charbon : Sinâi.

Carte 2 : RAU : ressources énergétiques et sous-sol.



10. Quelles sont les principales villes industrielles de RAU ?
R. *Le Caire + Hérouan - Alexandrie - Assouan.*
11. Qu'indique la balance commerciale de la RAU ?
R. *Elle est déficitaire : les importations l'emportent sur les exportations.*
12. Le canal de Suez est fermé depuis 1967 (conflit israélo-arabe). Est-ce grave pour la RAU ?

R. *La fermeture du canal de Suez prive la RAU de ressources importantes : 100 millions de dollars par an.*

Antoinette Maire,
anciennement au Collège de l'Armée du Salut, Kinshasa.
Jean-Jacques Ganguin,
Collège Pestalozzi, Kinshasa.

MOYENS AUDIO-VISUELS

CHRONIQUE DE LA GAVES

L'Apprenti Sorcier, Paul Dukas (élèves de 11 ans)

I. BUTS

Etude de l'œuvre de Dukas, approche d'une musique narrative basée sur un argument, création collective d'un texte.

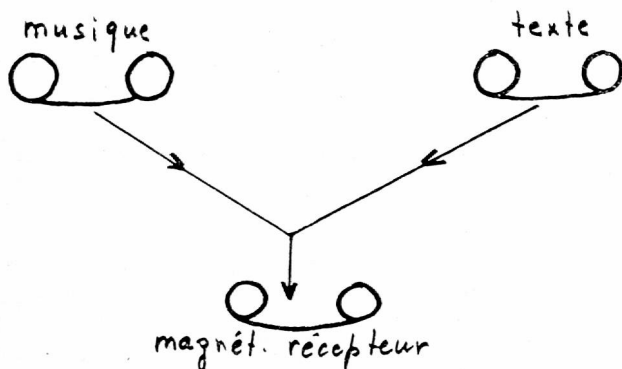
II. MOYENS

Comme Pierre et le Loup, avec, en plus : une radioscolaire présentant l'Apprenti Sorcier (E. Ansermet) et la bande magnétique GAVES MEC 69-119 (découpage des thèmes), ainsi que les fiches accompagnant cette bande.

III. EXÉCUTION

Elle s'est faite en cinq étapes :

1. **Rédaction** collective du texte en fonction de l'argument, puis comme pour Pierre et le Loup.
2. et 3. Comme pour Pierre et le Loup¹.
4. **Enregistrement** du texte, selon la solution c) ci-dessous. Il y a en fait plusieurs solutions possibles :
 - a) enregistrement de la musique, puis du texte sur un magnétophone possédant la touche « Trick » ;
 - b) enregistrements séparés de la musique (bande ou disque) et du texte, puis mixage. Cette solution nécessite l'emploi de 3 magnétophones ordinaires monophoniques et d'un câble de transfert en Y ou de deux magnétophones ordinaires et d'un magnétophone à deux entrées séparées mélangeables ;



- c) enregistrement de la musique sur la piste I et du texte sur la piste II, puis mixage par copie simultanée des deux pistes sur un deuxième magnétophone. Cette solution nécessite deux magnétophones, dont un stéréophonique.

5. **Montage** : comme pour Pierre et le Loup.

CONCLUSION : 20 heures de travail pour 12 minutes de programme, mais un enthousiasme et une motivation tels que pendant les 4 heures d'enregistrement du texte (3-5 élèves à la fois au micro), il n'y eut pas une seule fois besoin de rappeler à l'ordre ceux qui attendaient (patiemment et en silence !) leur tour d'enregistrement.

M. Deppierraz.



Soudain l'apprenti s'inquiète... l'eau déborde.

¹ Voir « Educateur » du 17 décembre 1971.

PROSPECTIVE

L'avenir des communications de masse

D'ici à vingt ans, du fait des communications par satellites, les techniques d'exploitation de la radio et de la télévision auront changé du tout au tout. Le recours aux transmissions spatiales permettra d'assurer, en un éclair, des liaisons entre organes d'information situés aux antipodes, et de pourvoir en **mass media** des régions qui en sont aujourd'hui privées. L'instantanéité des transmissions, en rendant l'exotique familier, va transformer la conception même de l'information. Le lecteur lointain pourra recevoir à domicile le journal de son choix, imprimé à distance par son récepteur de télévision.

Ces transformations prévisibles appellent dès aujourd'hui une réflexion sur l'avenir des grands moyens d'information. C'est ce à quoi avaient été conviés les 20 spécialistes des **mass media** réunis par l'UNESCO, au mois d'octobre, à son siège parisien. Représentant des organismes tels que les unions régionales de radiodiffusion, les agences de presse d'Asie et d'Europe et le Comité international des télécommunications de presse, ils ont envisagé les accords à conclure dans leurs branches, à l'ère du satellite, quand celui-ci sera assez perfectionné pour qu'il soit possible d'émettre en n'importe quel point du globe vers n'importe quelle destination. C'est dire qu'on se trouvait en pleine « communications fiction ». Mais les organismes qu'ils représentaient existent bel et bien, dans le présent, et ce qui s'y fait, à l'heure actuelle, donne une idée déjà assez précise de ce qui sera demain.

ACCORDS RÉGIONAUX DE COOPÉRATION

Certes, les liaisons par satellites sont encore l'exception, mais les accords de coopération conclus entre organisations de radio et de télévision couvrent déjà la plus grande partie du monde. En Afrique, en Asie et dans les pays arabes, les unions régionales de radiodiffusion sont des réalités bien vivantes. En Europe, il existe deux groupements : l'Union européenne de radiodiffusion (UER) — qui a son centre nerveux à Bruxelles pour l'« Eurovision » — et l'Organisation internationale de radiodiffusion et de télévision (OIRT), dont le réseau « Intervision » couvre l'Europe de l'Est, au moyen de liaisons par câbles et micro-ondes, et, grâce au satellite « Orbita », l'ensemble du territoire de l'URSS. La radio canadienne a conclu des accords avec l'UER et, de même, les chaînes américaines sont liées à cette dernière et à l'Union asiatique de radiodiffusion (UAR) par des conventions d'échanges permanentes, encore que les Etats-Unis étant eux-mêmes grands producteurs de programmes, il reste peu de place pour les émissions en provenance de l'étranger.

Les deux tiers des quelque 21 000 liaisons par relais terrestres, assurées par l'UER depuis sa création en 1954, ont été réalisées au cours des cinq dernières années. En fait, une grande partie du travail de l'UER consiste à assurer le courtage des informations télévisées auprès de ses 33 membres et 59 membres associées : en 1970, 42 272 éléments d'information ont été ainsi diffusés par ses soins. Sur le réseau de l'Intervision, comme ailleurs, le sport a longtemps prédominé et il représente encore 40% des transmissions ; toutefois d'autres émissions — les rubriques culturelles, les divertissements, les programmes destinés aux enfants, et, surtout, les actualités, avec 7885 émissions l'an dernier — gagnent du terrain. En 1970, l'Intervision a eu 3087 heures d'émission, contre 572 à ses débuts, dix ans plus tôt. Ajoutons que l'Intervision et l'Eurovision sont reliées via Prague et Vienne, où des échanges d'informations s'effectuent deux fois par jour.

VERS UNE DIFFUSION PAN-AFRICAINNE

Dans l'aire couverte par l'Union asiatique de radiodiffusion, les langues employées sont multiples. Aussi les échanges portent-ils essentiellement sur les programmes musicaux, ce qui permet de réduire au minimum les problèmes de traduction. On envisage cependant d'organiser des échanges d'actualités filmées. L'UAR travaille également en liaison avec l'Union des radiodiffusions et télévisions nationales d'Afrique. Cette dernière, qui assure des émissions en trois langues — l'arabe, le français et l'anglais — a un rôle qui dépasse nettement celui de courtier : elle doit s'occuper du doublage et des traductions. Les trois pays du Maghreb, reliés par micro-ondes, peuvent recevoir les programmes de l'Eurovision. Cependant, l'utilisation de relais-radio en vue de couvrir des événements importants en Afrique et assurer leur diffusion dans l'ensemble du continent n'en est encore qu'au stade des études.

La coopération en matière de radiodiffusion est relativement récente et la liaison par satellites plus récente encore. Cependant les nouvelles structures qui se créent tendent à se calquer sur des modèles anciens : les pays industrialisés, parce qu'ils ont été les premiers en ce domaine, occupent une place prédominante, et le courant des nouvelles en provenance du tiers monde demeure bien plus faible que le flot qui s'y déverse. De fait, les pays en voie de développement n'ont généralement pas les moyens de rassembler des informations, ni de les communiquer rapidement au monde extérieur. Aussi, les spécialistes réunis à l'UNESCO ont-ils adressé un appel pressant pour que les agences d'information aient accès aux communications par satellites afin de pouvoir alimenter la presse et les organismes de radiodiffusion et d'améliorer ainsi la diffusion des nouvelles dans des régions aujourd'hui défavorisées.

Le vrai problème, c'est qu'il y a un abîme entre ce que tout le monde reconnaît comme souhaitable et ce qui est possible. Par exemple, personne ne nie que l'espace appartient à l'humanité entière. Pourtant, le nombre des fréquences disponibles pour les transmissions spatiales est limité. En sorte que, si le projet indien d'employer des satellites, dès 1974, pour diffuser dans les villages des programmes éducatifs est techniquement possible, sa réalisation pratique implique l'existence d'accords au niveau international.

UN RISQUE DE MONOPOLE ?

De plus, si tous les pays peuvent mettre un satellite sur orbite, pratiquement, le nombre de ceux qui ont les moyens de le faire est fort restreint. D'où le risque de monopole dans un domaine où le progrès technique semblait précisément promettre une ouverture sur le monde.

Face à cette situation, les pays qui ne sont pas engagés dans la course à l'espace éprouvent quelques inquiétudes. Certes, pour le moment, les émissions par satellites sont relayées par des stations terrestres et limitées à la transmission d'événements exceptionnels, comme la marche des astronautes sur la Lune ou la Coupe du monde de football. De sorte que les pays récepteurs ont toute latitude de décider s'il y a lieu ou non de les relayer. Cependant, les émissions par satellites deviendront beaucoup plus fréquentes lorsqu'elles pourront être captées directement par n'importe quel récepteur de télévision pourvu d'une antenne adéquate. N'assistera-t-on pas alors à des tentatives de colonisation culturelle ? Ou, pis encore, de propagande pernicieuse ?

Il ne fait pas de doute que ces anxiétés sont fondées, encore que certains techniciens les jugent sans motif. Ainsi l'un des participants — un Américain — fit observer que les gouvernements pourraient facilement se garantir contre les transmissions indésirables en interdisant la vente des postes de télévision autres que ceux construits pour une gamme réduite de fréquences. Cependant, de nombreuses voix s'élevèrent contre la censure sous quelque forme qu'elle puisse être appliquée.

UNE QUESTION DE PRINCIPES

La Conférence générale de l'UNESCO, lors de sa dernière session, avait émis le vœu qu'une charte des principes directeurs en la matière fût élaborée, reconnaissant ainsi que ce sont les principes qui sont en cause et qu'il ne suffit pas de s'entendre sur des points tels que l'allocation des fréquences. La plupart des spécialistes ont estimé que la rédaction d'une telle charte incombe à la profession, mais l'assemblée était divisée sur l'opportunité de procéder dès à présent à l'élaboration de ce texte. On convint à l'unanimité que celui-ci devra tenir compte de l'avis des professionnels de la radio et de la télévision qui vont tenir une conférence internationale à Rome en 1972.

Tous ont été d'accord également pour réclamer une réduction

des tarifs, jugés exorbitants, des transmissions spatiales, qui restreignent l'utilisation des satellites.

Faute de disposer d'une boule de cristal, les experts réunis à l'UNESCO n'ont pas été en état de prédire si, dans vingt ans, un lecteur du **Times** résidant à Bombay pourra recevoir, par le canal du poste de télévision, son journal tout imprimé au moment même où celui-ci sera mis en vente dans les rues de Londres. De même, ils n'ont pas pu prophétiser les effets qu'exercera, sur le plan culturel, l'usage élargi des satellites de communications.

Ce qu'ils prévoient clairement, en revanche, c'est que ce nouveau véhicule de l'information offre des possibilités et soulève des problèmes qui vont nécessiter une coopération internationale de plus en plus étroite, du type de celle qui existe déjà au sein des unions de radiodiffusion : création d'organismes couvrant toute une région, voire d'un organisme mondial chargé des questions d'intérêt général. C'est pourquoi ils se félicitent du rôle que joue l'UNESCO en frayant la voie à la collaboration souhaitée. Ils demandent que soient organisées d'autres rencontres internationales, avec la participation de l'Union internationale des communications où seraient abordés les multiples problèmes communs à l'ensemble des **mass media**.

(Informations UNESCO.)

Enseigner au futur de l'indicatif !

Un psychologue américain eut l'idée de l'expérience suivante : il remit à des étudiants le premier paragraphe d'une histoire décrivant un certain M. Hoffmann, sa femme et leur fille adoptive, une jeune Coréenne. La fillette en pleurs, les vêtements déchirés se trouvait entourée d'un groupe d'enfants qui la regardaient. Les étudiants devaient compléter l'histoire.

Ces étudiants ne savaient pas qu'ils étaient séparés en deux groupes et que des textes légèrement différents avaient été donnés à chacun d'eux. Le texte du groupe I était rédigé au passé. Les personnages « entendaient », « voyaient », « agissaient ». Il fallait imaginer ce qu'ils « disaient », ce qu'ils « faisaient ». Le texte du groupe II était rédigé au futur. Il fallait alors imaginer ce qu'ils « diront » et ce qu'ils « feront » dans la situation décrite. En dehors de cette différence dans l'emploi des temps grammaticaux, le texte et les questions posées étaient rigoureusement identiques.

Une école tournée vers le passé

Les résultats de cette expérience furent très nets. Le groupe I écrivit des narrations intéressantes, développées, peuplant la scène de nouveaux personnages, imaginant avec aisance dialogues et situations nouvelles. En revanche, le groupe II n'avait trouvé que des développements très brefs, des explications vagues, des conclusions irréelles. Le professeur commenta : « Tout se passe comme si nous avions plus de facilité à parler du passé que du futur. »

On est tenté de penser que c'est l'expérience de la vie qui tourne les jeunes gens vers le passé. Or, contrairement aux adultes et plus encore aux personnes âgées, le passé que les enfants évoquent n'a guère de rapports avec leur propre expérience. C'est un passé appris, un passé transmis, un legs de l'éducation.

« Lorsqu'il s'agit de situer l'enfant dans le temps, nous lui jouons un tour cruel et lourd de conséquences », écrit le sociologue américain Alvin Toffler¹. « Il est plongé le plus

possible dans le passé de son pays et du monde. Il étudie Rome et la Grèce antique, la naissance de la féodalité, la Révolution française, etc... A partir d'un certain niveau, on va jusqu'à l'initier à l'actualité. On lui demande d'apporter des coupures de journaux... On lui offre en somme un vague aperçu du présent. Puis, le temps s'arrête. L'école reste muette sur l'avenir. »

La conséquence, c'est que l'enfant vivant dans un environnement qui change très vite doit, non seulement comprendre ce changement, mais s'efforcer de prévoir, de projeter, de pronostiquer, d'évaluer des probabilités où s'engagera sa vie, sans recevoir de l'école une préparation de principe qui l'aide efficacement à appréhender l'avenir, à se le représenter, à s'y préparer.

Apprendre à apprendre

C'est bien une question de principe qui se pose. Exiger que l'école n'ait pour mission que de transmettre un héritage clôt toute discussion, car il n'y a pas d'héritage du futur. Il est vrai qu'on admet aussi que l'école prépare l'enfant au monde futur qui l'attend. Il faut alors tirer toutes les conséquences de cet autre principe. Et d'abord envisager les aspects de ce monde futur.

Du seul point de vue de l'évolution des connaissances, écoutons le spécialiste des émissions scolaires de la Commission fédérale des communications aux Etats-Unis. « Au rythme auquel le savoir s'épanouit, la somme des connaissances de l'humanité sera quatre fois plus importante au moment où un enfant, né aujourd'hui, sortira de l'université, qu'elle ne l'est actuellement. Quand cet enfant aura cinquante ans ce total des connaissances sera trente-deux fois plus grand. Et 97% de tout ce qui se saura à ce moment-là aura été découvert depuis sa naissance. »

Les maîtres ne sauraient apprendre aux élèves ce qu'ils ignorent. Mais est-il impossible de tenir compte de l'accélération des rythmes dans la formation, le style de l'enseignement et des programmes ? Le psychologue américain Herbert Guerjuoy déclare : « L'analphabète de demain ne sera pas

¹ *Le Choc du Futur*, Denoël, Paris, 1971.

celui qui ne sait pas lire, mais celui qui n'aura pas appris à apprendre.»

Concevoir une éducation en vue d'un avenir qui reste incertain, malgré les meilleures prévisions, comporte certes le risque de se tromper. Mais la maintenir dans des formes traditionnelles en vue de la « reproduction », c'est accepter la certitude de l'erreur.

Il n'est pas impossible de prévenir les hommes de demain contre ce qu'Alvin Toffler appelle les **impacts du changement**. Cet auteur assigne comme tâche à l'éducation d'éveiller la curiosité à l'égard de l'avenir, de telle sorte que les événements ne surviennent plus avec le cortège de leurs conséquences inattendues, comme des catastrophes.

Pour mettre sur pied un enseignement qui réserve les plus grandes chances d'une adaptation à la société super-industrielle de demain, il conviendrait en premier lieu de « dresser des tableaux hypothétiques et interchangeableables du futur, (de) faire des prévisions sur le genre de travail, de profession et de vocation qui sera utile vingt ou trente ans plus tard, (de) prévoir le genre de cellule familiale et de relations humaines qui prévaudra alors ; le genre de problèmes éthiques et moraux qui se poseront, le genre de technologie qui nous entourera et les structures auxquelles nous devons nous intégrer ».

Pour cela créer des **conseils du futur** dans chaque communauté importante, composés d'hommes et de femmes chargés de confronter l'avenir avec les intérêts présents. N'est-ce pas un souci analogue qui animait en France Gaston Berger ?

L'avenir éclaire le présent

Plus que jamais, les secteurs dynamiques des sociétés industrialisées se tournent vers l'avenir. Il n'existe pas de grande entreprise qui n'ait son plan de développement, son service de recherches, son engagement vers un avenir supputé.

Cet avenir-là envahit le présent de préoccupations, de préparatifs, d'incitations, auxquels correspondent de nouvelles attitudes. Or que savons-nous au juste de l'impact du futur envisagé sur notre présent ?

« Auparavant, écrit Alvin Toffler, on étudiait le passé pour éclairer le présent. Moi, j'ai inversé le miroir du temps, convaincu que j'étais qu'une vision cohérente de l'avenir peut aussi nous fournir bon nombre d'aperçus des plus pénétrants sur le monde d'aujourd'hui. »

C'est là un défi très clair. Les pédagogues y sont intéressés au plus haut point. Il y va de l'orientation de leur enseignement.

(Informations UNESCO.)

FORMATION CONTINUE

Cours normaux suisses de travaux manuels et d'école active 1972, à Bellinzone

La Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire vient de faire paraître la liste des cours qui auront lieu l'été prochain (du 10 juillet au 5 août 1972), à Bellinzone.

Le secrétariat de cette société donne volontiers d'autres renseignements.

Voici son adresse : Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire
Erzenbergstrasse 54
4410 Liestal
Tél. (061) 94 27 84.

LISTE DES COURS EN LANGUE FRANÇAISE

1. **Psycho-pédagogie de l'adolescence**
Mme Axelle Adhémar, Neuchâtel, du 17.7. au 22.7.1972.
Finance de cours : Fr. 100.—.
3. **Initiation au sablier**
Mme Gisèle Préfontaine, Boucherville (Canada).
Mme Yvonne Rollier, Neuchâtel, du 17.7. au 22.7.1972.
Finance de cours : Fr. 120.—.
4. **L'école et la vie avec les moyens audio-visuels**
M. Edgar Sauvain, Bienne, du 10.7. au 15.7.1972.
Finance de cours : Fr. 130.—.
5. **Réalisation d'un film comme moyen didactique**
M. Hermann Pellegrini, Saint-Maurice.
M. Michel Darbellay, Martigny, du 31.7. au 5.8.1972.
Finance de cours : Fr. 210.—.
6. **Pratique des moyens audio-visuels**
M. François Guignard, Prilly.
M. Francis Rod, Lausanne, du 10.7. au 15.7. 1972.
Finance de cours : Fr. 200.—.
7. **Pré-calcul et ensembles à l'école enfantine**
Mme Mariette Maire, Avenches, du 17.7. au 22.7.1972.
Finance de cours : Fr. 100.—.
8. **La mathématique à l'école primaire (degré inférieur)**
Mlle Françoise Waridel, Yverdon, du 17.7. au 22.7.1972.
Finance de cours : Fr. 100.—.
9. **La mathématique à l'école primaire (degré moyen)**
M. Roger Dyens, du 17.7. au 22.7.1972.
Finance de cours : Fr. 100.—.
10. **Initiation à l'histoire par le document**
M. Jean-Pierre Duperrex, Lausanne, du 24.7. au 29.7. 1972.
Finance de cours : Fr. 120.—.
11. **Etude du milieu régional**
M. Adolphe Ischer, Neuchâtel, du 10.7. au 15.7.1972.
Finance de cours : Fr. 110.—.
12. **Découverte et observation de la nature**
M. Henri Thorens, Saint-Maurice/Vésenaz, du 10.7. au 15.7.1972.
Finance de cours : Fr. 110.—.
13. M. Henri Thorens, Saint-Maurice/Vésenaz, du 17.7. au 22.7.1972.
Finance de cours : Fr. 110.—.
14. **Chant choral, éducation musicale et initiation à la musique**
M. Robert Mermoud, Eclagnens.
M. Jean-Jacques Rapin, Lausanne, du 10.7. au 15.7.1972.
Finance de cours : Fr. 150.—.
15. **Techniques d'impression au service du dessin**
M. Gustave Brocard, Lausanne, du 10.7. au 15.7.1972.
Finance de cours : Fr. 160.—.

16. **Dessin et méthodologie**
Mlle Rina Rio, Fribourg, du 24.7. au 29.7.1972.
Finance de cours : Fr. 130.—.
17. **Activités manuelles au degré inférieur**
Mme Marianne Meyland, Bournens.
Mlle Véréna Stauffer, La Chaux-de-Fonds, du 10.7. au 15.7.1972 et du 17.7. au 22.7.1972.
Finance de cours : Fr. 210.—.
18. **Batik**
M. Marcel Rutti, Peseux, du 17.7. au 22.7.1972.
Finance de cours : Fr. 170.—.
19. Mme Jacqueline Sandoz, Chézard, du 31.7. au 5.8.1972.
Finance de cours : Fr. 170.—.
20. **Mosaïque**
M. Marcel Rutti, Peseux, du 24.7. au 29.7.1972.
Finance de cours : Fr. 170.—.
21. **Modelage**
M. Marc Mousson, Yverdon, du 10.7. au 15.7.1972 et du 17.7. au 22.7.1972.
Finance de cours : Fr. 250.—.
22. **Travail du rotin**
M. Willy Cevey, Lausanne-Pully, du 24.7. au 29.7. et du 31.7. au 5.8.1972.
Finance de cours : Fr. 260.—.
23. **Cartonnage**
M. Robert Meyland, Bournens, du 10.7. au 15.7.1972, du 17.7. au 22.7.1972 et du 24.7. au 29.7.1972.
Finance de cours : Fr. 370.—.
24. **Travaux sur bois**
M. Jean Guillod, Montblésson, du 10.7. au 15.7.1972, du 17.7. au 22.7.1972, du 24.7. au 29.7.1972 et du 31.7. au 5.8.1972.
Finance de cours : Fr. 600.—.
25. **Travaux sur métaux**
M. Georges Gaillard, Prilly, du 10.7. au 15.7.1972, du 17.7. au 22.7.1972, du 24.7. au 29.7.1972 et du 31.7. au 5.8.1972.
Finance de cours : Fr. 580.—.
26. **Travaux sur métaux : soudures et traitement des surfaces**
M. Erwin Leu, Neuhausen.
M. Hanspeter Herzog, Neuhausen, du 24.7. au 29.7.1972.
Finance de cours : Fr. 170.—.

LES LIVRES

L'ÉCOLE CONTRE LA VIE — EDMOND GILLIARD

L'école est par excellence un atelier de stérilisation. On lui donne des enfants normaux ; elle s'efforce d'en faire des hommes retardés.

L'école contre la vie¹ est le « manifeste » d'un enseignant dont les vues, sur le plan pédagogique, rejoignent le plaidoyer antiscolaire de Krishnamurti, qui tend tout entier à la liberté et à l'intégration de l'individu : pour l'épanouissement de la vie, contre ce qui détruit la vie.

Que penser du mouvement contestataire déclenché par les étudiants et lycéens en mai 1968, confronté à la pensée d'Edmond Gilliard ? « Il n'y a de bons professeurs que ceux en qui subsiste la révolte de l'élève. Il s'agit de deviner la fougue dans la récalcitance. C'est dans l'indocilité qu'est le levain de toute vivante discipline. Le maître qui recourt au règlement pour faire respecter l'ordre (comme on dit) avoue qu'il est incapable de se faire respecter lui-même. Il n'est pas entièrement dévoué. Il a peur de risquer sa peau. La « gendarmerie » n'a jamais témoigné de la force d'un régime ; elle en révèle les craintes ».

... Il est trop facile de faire taire un enfant... (Certes, il faut que les enfants sachent se taire ; mais nous verrons ce que c'est que le « naturel » silence de l'enfant ; il ne s'agit, ici, que du silence contre nature...) Il est trop facile de disposer, contre l'enfant, des arguments de la force, de la poigne des règlements et de la massue des préceptes. Il est trop facile de déjouer, par les vieux trucs d'un régime policier, les naïves entreprises de son « indiscipliné » ; il est trop facile, vraiment, de commettre à son égard des abus de pouvoir, de l'entraîner, au nom de l'ordre, à l'arbitraire, et, au nom de la vertu, à l'artifice ; il est trop facile de lui imposer des respects imbéciles ; il est trop facile de lui tendre toutes les trappes de l'imposture officielle et tous les pièges de l'hypocrisie sociale ; il est trop facile,

sous camouflage d'autorité scolaire, à des hommes faibles de jouer au despote, à des hommes sans jugement de trancher des raisons, à des brouillons de fausser des valeurs, à des ineptes de contrarier les aptitudes, à des déçus de se venger, à des maniaques de se repaître.

Il est trop facile à des ratés de la vie de faire rater, au collège, les élus de la nature...

**

Je disais qu'il fallait rétablir le franc jeu : j'entends qu'on devrait laisser la classe libre d'exécuter le maître incapable ou indigne. Je réclame, pour la classe, le droit au chahut. Licence pour licence. Votre licence d'enseigner, monsieur ? — Mais la vraie liberté d'enseigner ? Les enfants seuls sont réellement autorisés de vous l'accorder.

**

L'école ferme la bouche qui dirait, bravement, des choses ; elle fait ouvrir la bouche qui rend, baveusement, les leçons. Elle boucle, indignée, la bouche qui bâille ; elle graisse, enchantée, la bouche qui dégoise. Il est scandaleux de dire : « Je m'ennuie. » Il est infiniment louable de dire : « Darius Codoman fut vaincu par Alexandre au Granique », ou : « 1455, prise de Constantinople par les Turcs ». Or, refuser à un élève le droit de montrer qu'il s'ennuie, c'est l'obliger à un mensonge d'attitude.

**

Répandre l'ennui, c'est, je crois — c'est, certainement — encore pis que d'exercer la violence ou de pratiquer l'injustice. L'ennui est plus nuisible, plus immoral que tout. Il ruine toute éducation en débilitant la nature, il énerve toute discipline, il anémie toute doctrine, il dessale toute nourriture, il ôte toute saveur à la conscience, il délave l'âme. L'injustice peut révolter, la violence peut stimuler la résistance. L'ennui, profondément, écœure. L'ennui rend lâche. Une vigoureuse adversité fouette le sang, l'ennui instille sa torpeur dans les lymphes.

¹ Ouvrage réédité chez Delachaux et Niestlé en 1970.

Avec l'enfant vous n'avez pas à « rendre du tout fait », vous avez à inventer du tout neuf. L'enfant est « celui qui voit les choses pour la première fois ». L'enfant doit être maintenu en état d'admiration : il doit demeurer dans l'étonnement.

**

Il suffit d'un manuel pour réparer une défaillance de mémoire — à quoi servent les maîtres qui peuvent être remplacés par un livre ? — mais qu'est-ce qui réparera jamais un défaut d'attrait, une indigence de charme, une insuffisance d'appât ? — J'ai le dictionnaire à portée de ma main ; mais c'est de moi seul que dépend la portée du mot, de moi seul que dépend l'« aimantation » du mot.

**

Il n'y a pas d'enfants naturellement paresseux. Il n'y a que des enfants rendus paresseux par l'« impropreté ».

**

C'est parce que l'école ne lui donne pas le plaisir que l'élève s'échappe dans l'amusement, qui est, à vide, la contre-façon du plaisir. Les récréations sont, souvent, bien plus sérieuses pour l'enfant que les leçons. Il y recrée, par l'effort du jeu, son amour de la peine heureuse. Il s'y réhabilite par l'activité.

**

Je voudrais qu'un père, lisant, sur le carnet de semaine de son fils, cette observation répétée : « Distract, toujours distract », se dise, avec satisfaction : « On pourra décidément faire quelque chose de ce garçon. »

**

L'école ne fabrique que des répétiteurs. Elle est incapable de forger un auteur. L'auteur est celui qui refuse de répéter, et garde le silence jusqu'au moment où il peut réinventer.

**

Il ne peut être question de le réformer... (l'enseignement classique). A moins qu'on ne prenne ici (ce qui serait assez plaisant de ma part) ce terme de réformer dans son sens strictement militaire : mettre définitivement hors de service.

Les réformes sont toujours un retour à un système, un raccroc de doctrine. Ce qui est bien différent d'un retour à la nature. (Ainsi, Rousseau n'a rien d'un réformateur...) Les réformes sont des « restaurations ».

Le temps des réformes est passé, le tremblement est dans les bases mêmes. C'est la saison des ruines radicales. Ce n'est pas d'états qu'on a besoin. C'est de pioches.

**

C'est l'enseignement du latin qui est un abominable instrument de la « dénaturalisation » de l'enfance, de sa « détérioration systématique ».

Le latin n'est pas fait pour les enfants. Mais il offre aux pédants le plus sûr moyen de mettre les enfants en état d'infériorité. C'est la raison qui fait que « l'école contre la vie » ne puisse s'en passer...

Je n'ai jamais dit qu'il ne faille pas faire du latin. Je soutiens que, dans les circonstances actuelles, on fait, d'un possible instrument de culture humaine, un pur moyen de brimade scolaire.

**

L'école ne bougera pas. On peut, à certains moments, croire qu'elle se met en marche. Elle tourne seulement sur son pivot et ramène sa face inchangée. Elle dispose d'une souveraine puissance : l'inertie.

**

On ne renversera l'école qu'en soulevant le monde. Seule une secousse universelle décollera de la peau des enfants ses mains grasses d'huile rance.

Les passages que j'ai détachés de cet ouvrage et réunis sur cette page n'ont qu'un but : faire lire et relire ce « document choc ».

Marianne Golaz.

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES RETRAITES POPULAIRES

Subventionnée, contrôlée et garantie par
l'Etat

Assure des rentes à tout âge
et aux meilleures conditions.

Educateurs !

Inculquez aux jeunes qui vous sont confiés les principes de l'économie et de la prévoyance en leur conseillant la création d'une rente pour leurs vieux jours.

Renseignez-vous sur les nombreuses possibilités qui vous sont offertes en vue de parfaire votre future pension de retraite.



LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE D'ASSURANCE EN CAS DE MALADIE ET D'ACCIDENTS

Subventionnée, contrôlée et garantie par
l'Etat

Elle assure pour les soins médicaux et pharmaceutiques :

- a) **dans le cadre de l'assurance infantile,**
 - les enfants de l'âge scolaire à titre obligatoire ;
 - les enfants et adolescents des âges pré et postscolaire à titre facultatif.
- b) **dans le cadre de l'assurance des adultes,**
 - les apprentis, les étudiants de l'université et toutes autres personnes entre 20 et 60 ans à titre facultatif ;
 - les personnes âgées de 60 ans et plus à titre obligatoire ou facultatif.

La caisse pratique aussi l'**assurance complémentaire** en cas d'hospitalisation dans une clinique privée.

Les personnes exerçant une activité lucrative peuvent souscrire une assurance d'indemnité journalière pour perte de gain.

Siège : rue Caroline 11, Lausanne
Tél. : 20 13 51

**Arts graphiques à l'école primaire
et secondaire — Pourquoi ?**

L'homme de notre civilisation doit reconnaître combien son comportement, individuel ou collectif, est influencé par la jungle des journaux, livres et prospectus. Il devient *esclave de l'imprimé* au sortir de l'analphabétisme de sa prime enfance. Pensons aux piles de livres dont l'école le gave !

Par divers procédés, l'imprimerie multiplie non seulement des mots formés de lettres, mais des images aussi. A notre œil accoutumé à l'usage du cachet postal et de l'héctographe scolaire, cette multiplication semble aller de soi et nul n'a plus conscience du travail qu'elle requiert.

Il faut, une fois au moins, attirer l'attention sur ce fait que sans l'imprimerie, la structure de notre société serait différente. Son apparition à la fin de Moyen Age permit la rapide diffusion de nouvelles formes de pensée, telle la Réforme, qui modifièrent fondamentalement l'Occident. On devine quelle est à long et à court terme l'influence actuelle de l'imprimé sur toute vie sociale ou politique. Renforcée par la radio et la TV, cette manipulation s'accompagne du raz de marée des reproductions, cet « art pour le peuple » déferlant sur toute région habitée.

L'origine de la multiplication s'explique à peu près comme suit : tant qu'un homme a son interlocuteur à portée de voix, il n'a besoin d'aucun autre moyen de communication. Avec un signal perceptible à distance (feu, fumée, miroir, téléphone), il lui suffit de convenir du moment des liaisons. Sinon, il touchera son correspondant par message (homme ou animal) ou « boîte à lettres » (comme les espions). *C'est seulement quand l'information doit simultanément parvenir à plusieurs destinataires que sa multiplication devient nécessaire.* Le besoin de multiplier une œuvre d'art se situe dans ce contexte.

Les techniques sont **diverses** :

- **taille d'épargne** : sur bois, linoléum, plastique, métal, plâtre, carton ;
- **taille-douce**, sur métal : pointe sèche, burin, eau-forte, aquatinte, mezzotinto, vernis mou ;
- **lithographie**.

Bien qu'en lithographie la différence soit ténue, on ne traitera pas ici de la multiplication industrielle.

Selon notre définition, l'artiste recourt à l'un de ces procédés pour offrir simultanément à plusieurs en plusieurs lieux la jouissance d'une même œuvre : il adopte une attitude **sociale**. Si, par contre, il vise ainsi à mieux assurer son pain, son mobile devient **économique**. Pour qui est sensible à la **séduction nonpareille du graphisme**, savoir si le choix de telle ou telle technique obéit à des raisons économiques ou sociales devient sans objet : ce qui compte alors, c'est la recherche esthétique ou expérimentale motivant l'activité artistique. Un regard sur la **monotypie** éclairera ce point.

Avec une couleur peu siccativante, on peint sur verre, pierre ou métal une image dont l'empreinte sera tirée sur papier plus ou moins poreux. Cette épreuve restera unique : aucune forme établie mécaniquement ou chimiquement n'existant pour recevoir un ré-encre, aucun autre tirage ne coïncidera avec le premier. Il n'y a pas multiplication. L'estampage produit des effets surprenants, mais en partie prévisibles. L'écrasement des pâtes, p. ex.,

conduit à des décalages de forme dont il est possible de tenir compte à la composition. Viscosité de l'encre, collage et grain du papier peuvent amener un **impréceptible étirement de l'encre, que ne produit aucun autre procédé**. L'intérêt d'un monotype tient à la microstructure de la surface colorée même, non à la multiplication de l'image. Quand H. Seghers, graveur contemporain de Rembrandt, offre en vrai aventurier ses cuivres à la morsure de l'acide et les encre diversement pour chaque épreuve, il n'est pas non plus question de multiplication. Nombre d'artistes manient gouge, burin ou pointe pour leurs particularités graphiques davantage que pour des considérations économiques ou sociales.

Certaines caractéristiques distinguent chaque procédé d'élaboration d'une planche, le contenu imagé n'en est maîtrisé que s'il sort conforme aux propriétés du matériau et de l'outil. Ainsi, une **gravure sur bois** doit être conçue largement, voire comme une affiche : si le bois de fil n'autorise pas de détails fins, la conservation comme surface imprimante du niveau primitif de la planche implique un **caractère plan**. De même en linogravure, qu'à l'école on préfère au bois plus ardu à travailler. Dès sa première esquisse, l'élève doit la concevoir en plans de polarité « noir-blanc » ; s'il envisage un tirage polychrome, il comptera — tout aussi tôt — avec les plans colorés juxtaposés ou ceux qu'une superposition produira par transparence.

Son **caractère linéaire** marque la **gravure en creux** : exigence idéale pour initier l'élève à la force d'une simple ligne, ou à l'atmosphère que dégagent les valeurs grises de zones hachurées. L'attaque d'aluminium ou de zinc à la pointe sèche présente sur l'acétate l'avantage que, pour imposer à la ligne le tracé convenu, l'imagination rencontre plus de résistance. La ligne est alors vraiment ressentie comme trace d'un point en mouvement, rectiligne ou non. La dureté du métal refuse encore à la pointe le grisailage possible avec un crayon, fût-il le mieux affûté.

Fig. 1 — *La Paresse* (177 × 221), Félix VALLOTTON — Bois de fil, 1896 — Avant de champléver les blancs, l'artiste les a définis au canif. (Cliché dû à l'obligeance de la Galerie Paul Vallotton S.A., Lausanne.)



Avec plus ou moins de réussite, on a cherché à passer du domaine de l'aplat à celui du graphisme linéaire, et vice versa. La xylogravure sur bois debout (mise au point par l'Anglais Bewick à la fin du XVIII^e) atteint la précision froidement détaillée de la gravure sur métal, l'aquatinte au contraire vise la planéité. Ceci accuse un danger de la lithographie qui, ni d'un type ni de l'autre, s'égare dans la reproduction de dessins au pinceau ou à la craie grasse.

Les concepts de **ligne** et de **plan** intervenant constamment en dessin et en peinture, c'est à l'école en premier lieu de trouver une claire limite entre eux. Une **expérience** instructive révèle le type plan de la taille d'épargne, celui linéaire de la taille douce : faire graver dans un lino un dessin au trait en évitant tout le fond blanc, puis dans le métal hachurer un motif exprimé par plans. Inverser les techniques. Comparer les temps exactement chronométrés ; comparer le caractère des lignes et des plans ainsi obtenus pour s'imprégner de leurs différences.

Il faut aussi que l'élève sache la différence entre **gravure utilitaire** et **gravure artistique**. Elle se démontre avec un cachet de pomme de terre. C'est un jeu de juxtaposer des empreintes colorées de forme très simple dont les belles combinaisons procurent une satisfaction esthétique. L'encrage variable du cachet peut, en donnant l'impression qu'une même forme répétée ne reste pas semblable à elle-même, introduire un élément cinétique dans un assemblage régulier. Renoncer à la pure répétition c'est, au sens large, introduire un effet imageant dans la surface. Mais suivre les règles de l'ornementation, se familiariser avec frise ou jeu de fond, c'est apprendre que **tout motif décoratif est insignifiant**, qu'il exige un support, carte de vœu, jaquette de livre, page de garde...

La gravure utilitaire obéit à une intention étrangère, la gravure (pure) se suffit à elle-même dans les limites de conventions esthétiques. Que le souci esthétique ne doive pas être banni de l'art graphique utilitaire, c'est évident avec l'affiche, liée à de strictes exigences d'efficacité (information maximale dans le temps minimal pour l'effet maximal) et dont les meilleurs exemples satisfont sans réserve le sens du beau. Dans l'affiche, les motivations utilitaires transparaissent comme dans aucun autre

secteur des arts graphiques : elle est l'appât qui doit rapporter de l'argent.

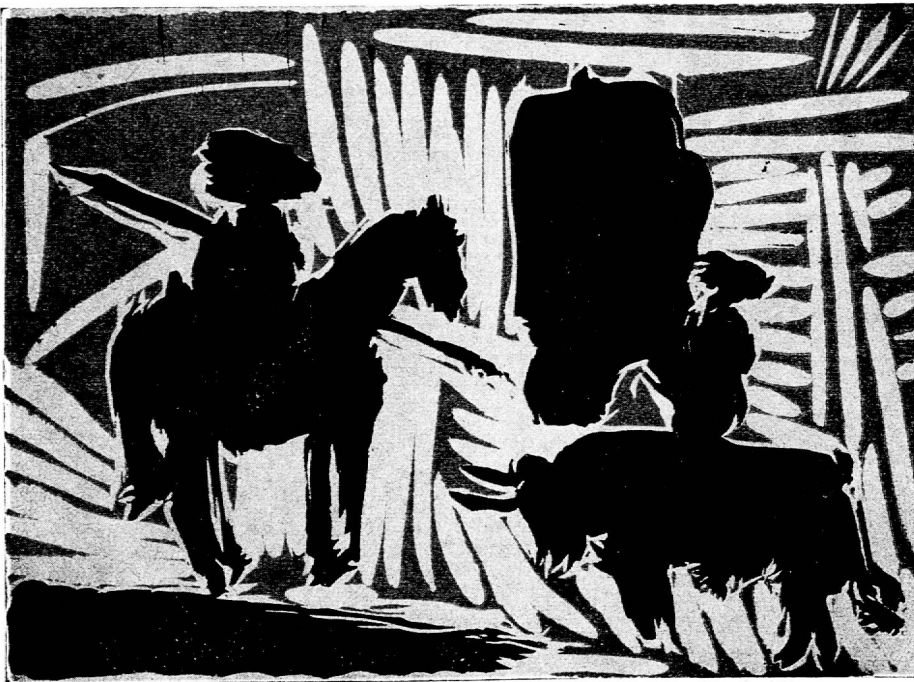
Malgré l'horaire restreint, on devrait trouver dans le cours de dessin assez de temps pour s'initier aux secrets de la **typographie**. Composition ornementale, gravure, tirage d'estampes jouent un rôle primordial, mais insuffisant à la compréhension du phénomène. Il faudrait graver des textes — mieux, en composer à la main —, apprendre à les équilibrer avec l'illustration ; ne pas s'arrêter à l'historique de la forme des lettres, mais s'intéresser à la mise en pages. Ce qui, nécessairement, amènera à l'art de l'estampe chinoise et japonaise qui excelle dans une composition raffinée.

Enfin, **visiter une imprimerie** est souhaitable. Le tempo d'une rotative, d'une presse à platine ou d'une « deux-tours » ne manque pas de fasciner l'observateur qui, par ce biais, perçoit un processus de l'endoctrinement. Consommateur d'imprimés, il ne pourra plus être confronté à cet événement sans réfléchir.

Avec ses typiques traces d'outil, le caractère artisanal de la gravure manuelle (que l'on ne retrouve pas dans la perfection du cliché mécanique) paraît agréablement humain, apaisant dans son imperfection — ce qui ne signifie aucunement que toute insuffisance manuelle soit marque de labeur et enrichissement artistique !

Aux élèves de tous degrés, les techniques d'impression permettent d'exercer **précision** et **persévérance** dans des travaux non seulement créatifs, non seulement intellectuels, mais aussi manuels. L'« art noir » offre aux dons d'**invention**, personnels ou collectifs, plus d'occasions que toute autre activité artistique d'aborder des questions de chimie, de physique, de mathématique, de mécanique, bref de collaboration interdisciplinaire, que ne saurait négliger le maître de dessin.

Albert Andereg, Neuhausen/Rhf. (Realschule).



◀ Fig. 2 — *Avant la Pique* (540 × 665), Pablo PICASSO — Linogravure en deux couleurs : brun et noir. (Cliché dû à l'obligeance de la Galerie Kornfeld & Klipstein, Berne.)

▶ Fig. 3 — a, b, c : premier, deuxième, troisième états (155 × 100) ; d : superposition de a (ici : gris ardoise), b (noir), c (beige) — Étudiant de l'École normale supérieure de l'Université de Berne.

▶▲ Fig. 4 — Autre exemple (155 × 210) : gris prusse, sienne naturelle, noir — Étudiant de l'École normale supérieure de l'Université de Berne.

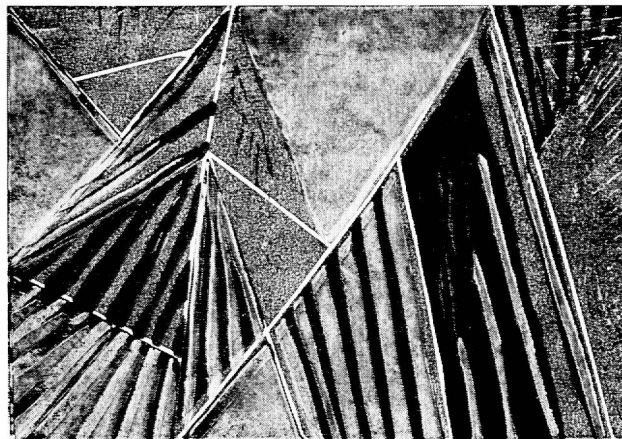
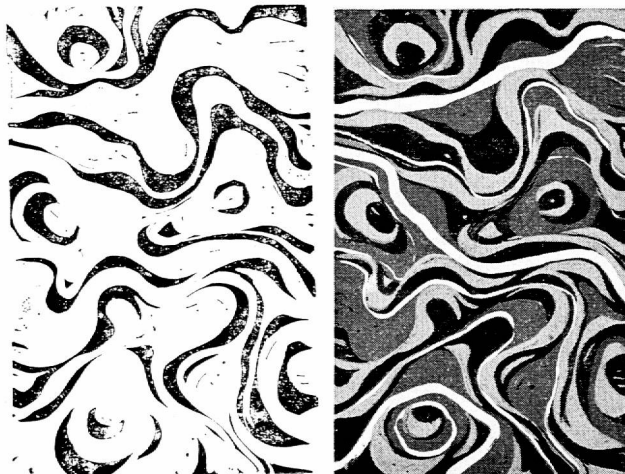
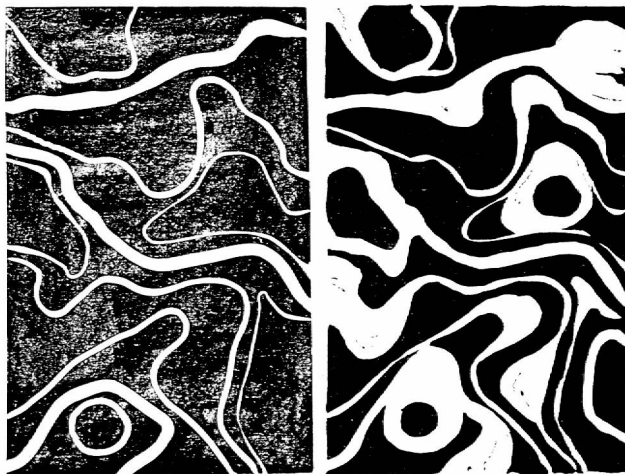
Linogravure polychrome, à la manière de Picasso

Je recours à cette technique, non parce que les planches brun sur brun de Picasso l'ont rendue fameuse, mais bien parce qu'elle exige taille directe et goût de l'expérience, typiques de cet artiste (fig. 2).

Il ne suffit pas qu'une technique nouvelle apporte du changement dans l'enseignement, elle doit surtout offrir de nouvelles possibilités d'expression et de style. Moins maniable que le crayon, la gouge laisse une trace tantôt anguleuse, large et puissante, tantôt frangée, tantôt fine et lisse. De plus, une surface imprimée se distingue, dans la forme et dans la couleur, d'une surface peinte. Pour apprendre à tirer de la linogravure l'expression la plus vigoureuse possible, il faut d'abord approfondir ses particularités et, prosaïquement, les éprouver par jeu. Rien n'est plus fâcheux que de vouloir décalquer sur le lino un projet « réussi » pour tenter de le reproduire au fil de la gouge.

Mieux vaut commencer par dégager des lignes variées, sans autre ambition que d'expérimenter la diversité des tailles. Mais seul le tirage d'épreuves montrera ce qui s'est réellement passé et rendra concrets tous les effets techniques (fig. 3, a). Tirer, sur toutes sortes de papiers, en variant encre et couleurs, une série assez importante d'épreuves, et les mettre en réserve.

Elargir l'expérience de la taille en continuant à graver dans la planche commencée : de nouvelles lignes apparaissent, des plans entiers sont champlévés, d'autres hachurés ou diversement structurés. Il faut, ce faisant, prendre en considération les mouvements préexistants, penser à la première couleur qui subsistera dans les nouvelles tailles



lors de la surcharge des épreuves avec une nouvelle encre. Une troisième, une quatrième reprises de la taille diminuent encore les surfaces imprimantes, tandis que s'enrichit le jeu des formes et des couleurs. L'épaisseur de l'encre peut donner de surprenants effets de couleur, un léger décalage adoucir la dureté de certaines lignes. Enfin, une surimpression de blanc couvrant peut, en donnant un aspect laiteux aux couleurs, créer une bonne liaison avec le fond.

Il importe, tout au long du travail, de constamment se familiariser avec le déjà gravé, d'équilibrer la composition, d'inventer de nouveaux motifs. Un avantage de cette technique est qu'elle se fait sans connaissances préalables, elle conduit assez rapidement à des effets raffinés. Elle est accessible à tout âge, mais, vu son caractère expérimental, paraît surtout convenir aux classes terminales, dès le 7^e degré.

Durée de l'expérience : 4-8 semaines selon la surface des planches. Fournitures : linoléum uni, format A6 environ ; gouges en V et U ; encres de couleur, rouleaux encres, carreaux de verre.

Il va de soi qu'à la fin de l'expérience un second tirage est exclu. Par contre la gravure d'une nouvelle planche sera l'occasion d'utiliser de manière concertée les expériences réunies.

Bernhard Wyss, Wohlen.

Les encres

Trois sortes d'encres sont utilisées à l'école :

- des encres solubles à l'eau présentant de grands avantages de manipulation, de nettoyage, de séchage. Les plus connues sont *Japan Aqua* (Pelikan), *Block Print Water* (Talens), *Maraboy* (Marabu), en tubes No 7 (le noir en 10 aussi).
- des encres grasses, solubles au white-spirit, à la térébenthine ou à l'alcool à brûler, qui permettent des effets plus subtils, tant par l'emploi de papier humecté que par le chauffage des planches métalliques, *Block Print Oil* (Talens), *Rowney* ; ou encres d'imprimerie en tubes de 250 g. : Sicipa (Lausanne), Labitzke (Zurich), Lorilleux-Lefranc (Berne), par exemple. Leur séchage peut être accéléré par un siccatif approprié.
- des encres pour l'impression des tissus : *Maratex* (Marabu), *Reeves*, etc.

Littérature de référence

- *Manuel de la Gravure*, Félix Brunner — A. Niggli, Teufen 1962.
- *La Lithographie*, Renée Loche — Bonvent, Genève 1971.
- *La Gravure sur bois*, H. Rumpel — Bonvent (en préparation)
- *Traité du burin*, Albert Flocon — Pierre Cailler, Genève 1954.
- *L'Œuvre gravé de Picasso 1955-1966*, Kurt Leonhard — Guilde du Livre, Lausanne 1966.
- *Typographie*, A. Javet et H. Matthey — Ecole romande de typographie, Lausanne 1967.
- *L'Imprimerie*, Gérard Martin — Coll. *Que sais-je ?* PUF, Paris.
- *Un Livre*, *** — Société suisse des maîtres-imprimeurs, Lausanne 1971.

Monotypes sur lino gravé

Dérivée des monotypes sur verre, cette technique utilise comme base le lino gravé. Elle reprend des procédés fort anciens, mais demeure peu répandue. Pourtant maître et élèves sont sûrs de trouver beaucoup de plaisir à cette activité formatrice et éducatrice qui cultive le sens de la créativité.

La réussite est presque garantie si l'on prend soin de bien organiser le travail et si l'on crée dans la classe un climat favorable à l'éclosion de l'expression libre.

Organisation

- Créer un atelier sur un table bien protégée par des cartons ou du papier fort ;
- Equiper ce coin de travail de 3-4 jeux de gouges en U et en V ;
- Choisir du linoléum tendre, non incrusté, assez épais (on peut l'attendrir en le chauffant légèrement) ; en fournir aux enfants des morceaux de grandeurs et de formes diverses à choix : carrés, rectangles, bandes (la forme peut inspirer des idées intéressantes) ;
- Demander aux élèves de se munir de tabliers ;
- Trois ou quatre enfants passent à cet atelier, par rotation libre, selon l'état des projets et l'envie de graver, pendant les leçons de dessin, d'activités libres, de travaux manuels, ou autres.

Remarque : si l'on veut parler de créativité, ne faut-il pas renoncer à exiger de tous les élèves la même activité au même moment ?

La gravure

La linogravure pure exige déjà une certaine maturité artistique pour obtenir l'équilibre des blancs et des noirs, une connaissance des valeurs pour le travail des hachures. Nous nous contentons de la simple gravure linéaire qu'utilise tout naturellement l'enfant lors de ses premiers essais.

Le sujet choisi est rapidement reporté sur le lino, précisé si nécessaire au stylo-feutre, puis gravé. Bien creuser chaque ligne, avec souplesse. Ce travail éduque l'audace du geste, le sûreté de la main, la domination de sa force : ce qui est ôté par erreur l'est irrémédiablement.

Rappel : montrer à l'enfant à bien caler son outil dans le creux de la main et à pousser la gouge devant lui ; maintenir la main libre derrière l'outil, non devant. Chez les petits, par prudence, on peut fixer le lino avec deux pointes sur un socle de bois épais et la main libre saisit fortement cette sorte de pied.

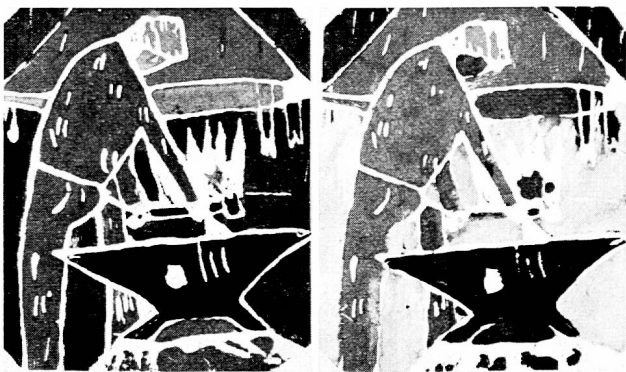


Fig. 5 — *Le Forgeron* (142 × 121), garçon 11 ans, classe d'application ENY — Couleurs, du clair au foncé :
a) jaune, gris beige, brun-rouge, violet, vert, noir ;
b) gris-beige chiné, jaune, beige, rouge, carmin, sienne, noir.

Le sujet

Il est important que l'enfant puisse à tout moment dessiner librement au crayon, au stylo, au néocolor, à la plume... Quelques feuilles de papier journal agrafés donnent un carnet où sont conservés essais, projets, esquisses, idées fugitives. Le maître y découvrira des éléments lui permettant de mieux connaître l'enfant et trouvera là l'occasion d'un contact enrichissant. On choisira dans cette « réserve » les sujets des grandes peintures, des monotypes, des lino... Ainsi, au moment de passer à l'atelier, on n'aura pas à vite produire sur commande un dessin gratuit. Autre motivation : l'illustration des textes libres. En tout cas éviter modèle à copier ou à imiter, et motif stéréotypé.

L'impression

Le cliché gravé peut servir au tirage monochrome (journal scolaire, cartes de vœux, etc.). Revenons au monotype. Proposer aux élèves une palette de couleurs (encres typographiques ou encres solubles à l'eau) posées sur une plaque de verre ou une vieille ardoise. Sur la table, disposer des journaux, quelques brosses à poil rigide, un godet contenant white-spirit, térébenthine ou eau selon le cas, des chiffons.

Au pinceau, l'enfant colorie les surfaces du cliché comme pour en faire un petit tableau. Il peut travailler les détails. Ne pas remplir les creux. Par des essais de tirage, on connaîtra l'épaisseur d'encre la plus favorable.

Faire un à trois tirages successifs : la dernière épreuve, plus pâle, prend des tons pastels et certains sujets y gagnent.

Alors, on regarde, on discute, on critique ; camarades et maître suggèrent, l'auteur essaie d'autres couleurs. Ce stade du travail est intéressant car, peu à peu, au cours de ses recherches, l'enfant se libère des couleurs simplement réalistes et souvent banales. Les essais les plus fantaisistes sont permis, ce sont autant d'expériences qui contribuent, combinées aux commentaires de la classe, à la formation du goût. Ce travail permet au tempérament de s'exprimer. Sur le plan éducatif, ces opérations successives sont une école de propreté, de minutie, de soin, et habituent au travail en équipe avec un matériel commun.

Tirage et séchage

Pour qui possède une presse à vis ou à volet, pas de problème. Voici quelques trucs pour les démunis :

- poser la feuille (assez grande pour ménager un « passe-partout » élégant) sur le lino colorié et passer fortement un rouleau à encre propre réservé à cet usage, une bouteille ou un rouleau à pâte ;
- plus simplement, frotter avec la main, d'abord doucement, ou encore avec une cuillère à soupe bien tenue avec le pouce dans le creux.

Le séchage peut prendre plusieurs jours. Suspendre les épreuves à un fil avec des pincettes, ou les poser sur des feuilles de carton étagées sur des gobelets à yogourt (ce système peu coûteux prend peu de place).

En résumé, pas trop d'explications : l'enfant fait vite ses propres découvertes sur les possibilités d'une nouvelle technique. Laisser aller celui qui a démarré seul, aider le camarade qui a de la peine. A tout prix éviter modèle et copie. Alors, cette activité sera vraiment créatrice, favorisera la recherche, le tâtonnement et les résultats seront presque toujours heureux.

Alexandre Gardel, Yverdon (EN).

Le cliché-papier

Cette technique empruntée aux Japonais peut être utilisée à l'école dès 8-9 ans ; elle ne présente pas les dangers des gouges à graver.

Le matériel de base consiste en carton fort (1 1/2-2 mm) et bon papier à dessin ; pour l'impression, plaque de verre, rouleau et encre à imprimer.

Contrairement aux procédés traditionnels (bois, lino) où l'on enlève du matériel et où toutes les parties imprimantes se trouvent dans le même plan horizontal, le cliché-papier est composé d'un certain nombre d'éléments découpés dans du papier que l'on colle les uns sur les autres et qui de ce fait ne se trouvent pas au même niveau.

Lorsque le rouleau encreur passe sur le cliché, il n'encre que les plats supérieurs et le bord des « marches d'escalier », laissant des auréoles autour des surfaces planes et à l'intérieur des « marches » (cf. fig. 5). On obtient de cette manière toutes sortes de dégradés, qu'il est cependant difficile de reproduire d'une épreuve à l'autre.

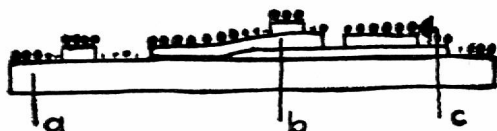


Fig. 6 — a) carton ; b) éléments de papier ; c) encre.

Avec les petits du premier degré

Le sujet est laissé à leur choix (préoccupation personnelle du moment, centre d'intérêt de la classe, etc.). En découpant directement aux ciseaux les éléments de son sujet, sans utilisation préalable de crayon ni de gomme, l'enfant saisira la notion de surface, que l'on a trop tendance à oublier au profit du trait.

De plus, le collage superposé des éléments l'oblige à réfléchir à l'ordonnance spatiale des divers détails. Les couches doivent s'étager logiquement. Exemple : un personnage se compose d'éléments tels que corps, bras, jambes, cou, tête, conçus séparément. En deuxième couche viennent des détails de l'habillement : col, poignet, souliers, et sur la tête, yeux, cheveux, etc. ; en troisième couche, ceinture, boutons, chapeau. L'enfant passe ainsi des formes générales aux détails des couches supérieures.

Fig. 7 — *Coq courant* (145 × 212), collégien 10 ans — Japan Aqua. Tirage manuel : rouleau encreur et massage au pouce — Les superpositions des éléments sont bien visibles.



Fig. 8 — *Chouette* (145 × 225) — La technique du cliché-papier permet de rester proche de formes naturelles raffinées.

Il est superflu de lui expliquer théoriquement comment obtenir un noir, un dégradé, un blanc propre ; il n'est pas nécessaire qu'il prévoie ce que son tirage va donner. L'important est que, mise au service de son imagination, cette technique le pousse vers des solutions originales. Quelle surprise et quel plaisir pour lui, après tirage, de contempler sa création renversée et de découvrir des jeux de blancs et de noirs imprévus.



Fig. 9 — *Chouette* (150 × 225) — Remarquer l'aile évidée.

Avec des adolescents

La technique du cliché-papier permet un travail beaucoup plus élaboré. Les chouettes présentées ici ont été réalisées par des normaliennes de 4^e année (19-20 ans), et font partie d'une suite d'études de cet oiseau en différentes techniques.

Première étude

Plusieurs croquis au crayon insistant sur les formes générales de l'oiseau : quelques valeurs simples expliquent le volume plutôt que les variations de teintes dans les plumes.

Deuxième étude

La forme de l'oiseau étant acquise, peindre directement au lavis (brou de noix, encre de Chine plus ou moins diluée), en commençant par une esquisse très claire pour aboutir aux éléments foncés en jus non dilué. L'accent est mis sur les nuances du plumage.



▲ Fig. 10 — *Chouette* (160 × 225) — Un encrage léger permet des tons très subtils, mais doit être d'autant plus soigné que ses irrégularités sont plus frappantes.

► Fig. 12 — *Les Chameaux* (160 × 240), collégienne 12 ans — Une telle composition, ou plus grande encore, peut faire l'objet d'un travail collectif.



Estampage de motifs en carton

Variante simplifiée du cliché-papier, l'estampage de motifs en carton peut précéder et préparer la linogravure.

Sur un java épais ou du carton mince (200-250 gm²), dessiner le sujet en silhouette très simplifiée ; les trop petits détails risquent de se déchirer. Découper le contour, éviter les détails intérieurs au vaccinostyle, canif ou cutter. Avec de jeunes élèves, se contenter de clichés pleins découpés aux ciseaux.

Etendre un peu d'encre sur un carreau de verre (le dosage s'apprend par expérience), la rouler. Poser le cliché sur une feuille de journal, l'encre. — Attention à la propreté : renouveler le journal à chaque encrage, disposer d'un chiffon pour s'essuyer les doigts.

Face encrée en haut, centrer le cliché sur une feuille du papier choisi (maculature, papier blanc ou de couleur pour duplicateur à alcool, par exemple), recouvrir d'une seconde feuille coïncidant avec la première. Frotter avec la paume de la main, puis avec une cuillère, un plioir ou une cale à poncer de liège. Contrôler l'état de l'impression en soulevant un coin : il faut de la persévérance pour obtenir une épreuve convenable.

Certains très petits détails peuvent être dessinés dans l'encre sur le cliché avec un clou ou un crayon. — Plusieurs motifs collés sur un carton lisse composeront une scène à personnages ou animaux, ou un paysage.

Laver verre et rouleau à l'eau. Si l'on a employé de l'encre grasse, dégrossir avec du journal, essuyer avec un chiffon imbibé d'alcool à brûler.

Gustave Brocard, Lausanne (Elysée).

Troisième étude

Il s'agit d'adapter les formes découvertes dans les travaux précédents à une technique demandant simplification et schématisation. Prévoir les formes dans les différents plans, les découper (ciseaux, vaccinostyle). On peut ajouter les éléments logiquement les uns aux autres selon la profondeur, mais aussi créer des découpes situant l'élément le plus proche plus bas dans l'épaisseur du cliché.

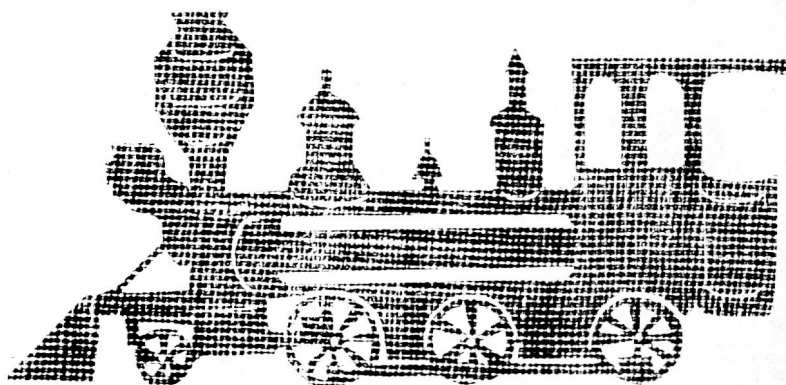
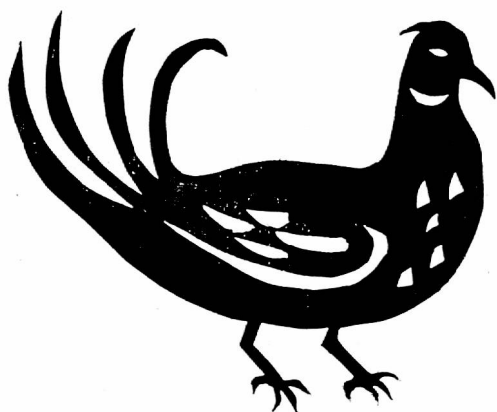
Coller fortement les éléments : la pression — même légère — d'une presse à rouleaux provoque la courbure du carton et les morceaux soumis à une certaine traction latérale ont tendance à se décoller. De plus, l'encre d'imprimerie étant collante, de petits détails pourraient rester pris sur le rouleau encreur ou sur l'épreuve.

D'une épreuve à l'autre les demi-teintes varieront un peu et chaque élève recherchera le meilleur encrage, soit faisant ressortir le sujet, soit au contraire l'intégrant dans le fond.

Marc Mousson, Yverdon (EN).

▼ Fig. 11 — *Oiseau* (140 × 170), collégienne 12 ans — La sobriété des moyens apparente cette composition aux gravures sur bois anciennes.

► Fig. 13 — *Locomotive* (130 × 280), collégien 13 ans — La trame est obtenue par intercalage d'un tissu grossier entre papier et frotoir (le glissement de ce dernier est facilité par un troisième papier),



Gravure sur acétate

Cette technique, qui rappelle la gravure à la pointe sèche sur métal, intéressera les enfants dès 11-12 ans. Elle convient à des sujets variés, animaux, plantes, vieilles voitures, paysages croqués d'après nature. Un bon travail exige soin et attention.

Fournitures

- Papier à dessin et crayon, ou plume et encre de Chine.
- Feuille d'acétate de 5 mm d'épaisseur au moins.
- Bec à découper (vaccinostyle).
- Encre, soluble à l'eau ou grasse.
- Encre pour impression (japon, par exemple) cf. *Impression*.
- Papier maculature, propre ; quelques buvards blancs.
- Chiffons.
- Presse à rouleaux (indispensable).

Technique

1. Dessin préparatoire

Préparer le motif sur papier (crayon ou encre de Chine).

2. Gravure

Avec du scotch fixer la feuille d'acétate sur le dessin. Graver celui-ci, visible par transparence, en appuyant plus ou moins (les sillons profonds donnent les traits foncés) ; tenir le vaccinostyle (fig. 15, a) légèrement oblique. Veiller à ne pas transpercer l'acétate !

On fera ressortir les zones foncées par striure serrée ou par picotage (fig. 15, b et c).

3. Encre

Déposer un peu d'encre sur l'acétate (fig. 15, d), la faire pénétrer dans les tailles en massant légèrement toute la planche avec le pouce.



▲ Fig. 14 — *Maisons du Bourg à Moudon* (230 × 220), collégienne 15 ans — Japan Aqua sur japon très fin — Remarquer les nuances hors tailles.

► Fig. 16 — *Rapace* (140 × 230), collégien 15 ans — Japan Aqua sur japon très fin.

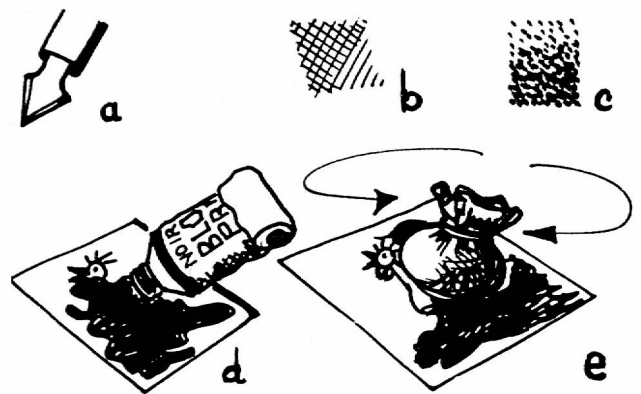


Fig. 15

4. Essuyage

C'est l'opération la plus délicate. Employer un froton bien serré (éviter les tissus qui laissent des fils). L'essuyage se fait par petits mouvements circulaires et horizontaux (fig. 15, e) et sans trop peser, de manière que la surface de l'acétate redevienne claire. Le dessin apparaît alors en noir, l'encre étant retenue dans les tailles. En laissant une fine pellicule d'encre par endroits, on obtient quelques nuances supplémentaires.

5. Impression

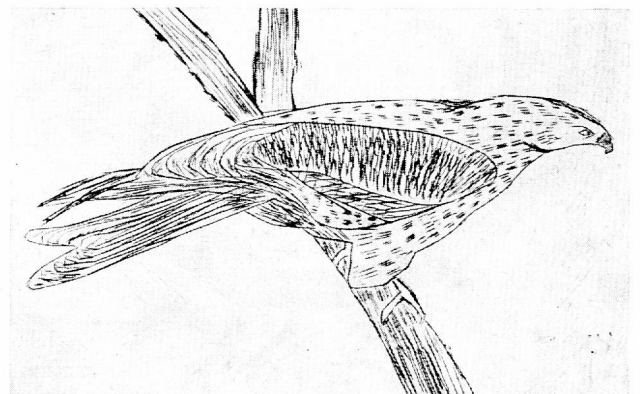
Sur le plateau de la presse à rouleaux, superposer :

- une feuille de maculature propre ;
- la planche gravée, face encrée en haut ;
- le papier à imprimer ;
- une seconde feuille de maculature ;
- un feutre mince.

Régler sur pression forte et faire avancer le plateau tranquillement et sans à-coups. Retirer l'épreuve et la mettre à sécher.

Quelle que soit l'encre utilisée, encrage et essuyage s'effectuent de la même manière, seul le papier diffère. Avec une *encre soluble à l'eau*, le papier que l'on ne peut humidifier doit être assez mince pour tirer l'encre des tailles tout en supportant l'impression. L'*encre grasse* permet des tirages plus riches en nuances. Avant le tirage, humecter légèrement le papier pour l'assouplir. Ensuite laisser sécher l'épreuve plusieurs heures entre des buvards.

Marianne Braissant, Moudon (collège).



Gravure dans nos écoles ?

Réflexions d'un graveur

Existe-t-il des accordeurs de presse à épreuves ?

Y a-t-il à l'école une différence entre leçon de gravure sur une mauvaise presse mal réglée et leçon de dessin à l'encre de Chine (sinon la multiplication de l'image) ?

Apprend-on la musique sur des instruments de pacotille ? Demande-t-on au maître de musique d'être accordeur de pianos ? Existe-t-il des accordeurs de presse à épreuves ?

Si nous considérons l'image imprimée comme un langage spécifique, comment reconnaître celui-ci dans les mauvaises conditions énoncées plus haut ? — Le but de la leçon ne sera jamais atteint.

Si nous considérons la leçon de gravure comme une introduction concrète à une série de débats sur l'imprimerie (son histoire, ses raisons, ses techniques, son influence sur notre société), je crois que la leçon aura un réel intérêt didactique, même si les conditions techniques réunies sur le coin d'une table d'école sont dérisoires.

Une nouvelle civilisation

Parler plus ou moins longuement des débuts de l'imprimerie, de son évolution jusqu'aux installations industrielles contemporaines, en faisant bien remarquer que tous les procédés actuels sont issus de méthodes artisanales très anciennes : la typographie (impression en relief) est le prolongement de la xylographie dont les premières manifestations datent du Xe siècle environ ; l'héliographie (impression en creux) vient de la taille-douce (XIVe siècle) et l'offset (impression surface) de la lithographie (XVIIIe siècle).

Parler des raisons de l'imprimerie et de son influence dans notre société, sans omettre la télévision qui est aussi une technique de reproduction de l'image, et participe du même principe de désintégration de l'image.

Le cliché : une image désintégrée

Prendre conscience que beaucoup d'enfants croient qu'il n'y a qu'une différence de papier entre la « photo couleur » qui orne la page d'un magazine et la photo couleur que le photographe vient de développer. D'un côté, nous avons le document photographique de base et de l'autre seulement une reproduction de ce document, obtenue par l'intermédiaire d'un cliché qui, lui, est une gravure photomécanique, donc très fidèle.



Fig. 17 — L'image désintégrée — Détail fortement agrandi de la figure 3, d (angle inférieur gauche).

Regarder à la loupe une image imprimées, observer la désintégration de l'image en un certain nombre de points ou de lignes plus ou moins rapprochés, appelés *trame*.

Parler de la quadrichromie : 1) sélection photomécanique des trois couleurs de base (primaires) plus le noir ; 2) gravure des quatre clichés ; 3) impression superposée de ceux-ci.

À la loupe, l'œil perçoit très bien les quatre couleurs juxtaposées (sur certaines affiches aussi). La synthèse chromatique ne se fait optiquement que lorsque l'œil ne perçoit sans loupe plus ou presque plus les points de trame.

Comparer avec une œuvre impressionniste où le coup de pinceau devient « trame », mais trame si grosse que pour obtenir une synthèse chromatique, il faut mettre une certaine distance entre l'œil et la toile.

Ce principe, très général, est adapté à chacun des procédés photomécaniques, typographie, héliographie, offset. Il serait donc très judicieux de visiter une imprimerie pour recevoir les explications techniques d'un spécialiste.

Un petit miracle

Ce bref exposé ne se veut ni cours de gravure, ni cours sur les moyens d'impression, mais se réclame d'une attitude générale devant les problèmes que pose l'enseignement de la gravure dans nos écoles et se veut mise en garde contre tout le folklore pouvant exister autour d'une presse où la plus mauvaise épreuve devient image magique, pour ne pas dire « petit miracle ».

Alexandre Delay, Blonay.

Au lecteur

Après un an d'interruption, Le dessin reparait sous un titre reflétant mieux le rôle de l'éducation artistique à l'école : Dessin et créativité. Moins fréquent et plus ample, il offrira matière à réflexion sur les objectifs de la leçon de dessin plutôt que recettes toujours plus abondamment diffusées par des ouvrages d'initiation variés et bon nombre de magazines. Il y aurait danger de vaine et superficielle agitation à courir sans cesse d'une technique à l'autre. Paraphrasant un propos de Jean Starobinski sur la langue, on pourrait dire que l'approfondissement d'une technique « n'est un système de contraintes que pour mieux offrir un système de pouvoirs ; accepter les contraintes, les assimiler, les transformer en habitudes, telle est la voie, et la seule, qui mène à l'exercice du pouvoir expressif ».

Ce numéro tente d'illustrer les desseins de la SSMD. Au tour d'horizon liminaire du maître exposant ses raisons d'enseigner la gravure, répondent les réflexions d'un graveur : les nombreuses concordances frappent d'autant plus qu'elles ne résultent d'aucune concertation. Entre ces deux textes, exposés et justification de quelques techniques parmi beaucoup d'autres qui, favorisant créativité et sens critique, initient l'enfant au phénomène de la multiplication.

Puisse cette formule répondre aux besoins de l'Ecole romande.

C.-E. Hausammann.

La SSMD souhaite que lors de vos achats vous favorisiez ses membres bienfaiteurs :

Couleurs ANKER : R. Baumgartner-Heim & Co - 8032 Zurich
 Courvoisier Sohn, Mal- und Zeichenbedarf - Hutgasse 19 - 4000 Bâle
 Encres et colles FEBA : Dr. Finck & Co AG - 4133 Schweizerhalle
 Couleurs au doigt FIPS : Heinrich Wagner & Co - 8048 Zurich
 Vernis et couleurs JALLUT S.A. : 1, Cheneau de Bourg - 1000 Lausanne
 A. Küng, Mal- und Zeichenartikel - Weinmarkt 6 - 6000 Lucerne
 Droguerie du LION D'OR, dpt Beaux-Arts - 33, rue de Bourg - 1000 Lausanne
 Couleurs PARACO : Pablo Rau & Co - Zollikerstr. 121 - 8702 Zollikon
 Produits BOLTA : W. Presser, Do it yourself - Gerbergässlein 22 - 4000 Bâle
 Racher & Co AG, Mal- und Zeichenbedarf - Marktgasse 12 - 8001 Zurich
 R. Rebetez, Mal- und Zeichenbedarf - Bäumleingasse 10 - 4000 Bâle
 Reproductions d'art D. ROSSET - 7, ch. Pré-de-la-Tour - 1009 Pully
 Schneider Farbwaren - Waisenhausplatz 28 - 3000 Berne
 Matériel d'enseignement F. SCHUBIGER - Mattenbachstr. 3 - 8400 Winterthur
 Schumacher & Co, Mal- und Zeichenart. - Mühlenplatz 9 - 6000 Lucerne
 Crayons J.B. STAEDTLER : R. Baumgartner-Heim & Co - 8032 Zurich
 H. Werthmüller, Buchhändler - Spalenberg 27 - 4000 Bâle

Böhme AG, Farbwaren - Neuengasse 24 - 3000 Berne
 Fabrique de crayons CARAN D'ÂCHE - 1211 Genève 6
 Editions DELTA S.A. - 1814 La Tour-de-Peilz
 Editions et reproductions KUNSTKREIS - 6000 Lucerne
 Colles Ed. GEISTLICH Söhne AG - 8952 Schlieren
 Couleurs MARABU : Registra AG - 8055 Zurich
 Kaiser & Co, Zeichen- und Malart. - 3000 Berne
 Produits PELIKAN : Günther Wagner AG - 8060 Zurich
 S.A.W. SCHMITT - 8050 Zurich
 Crayons SCHWAN : Hermann Kuhn - 8025 Zurich
 Craies SIGNA : R. Zraggen - 8953 Dietikon
 SIHL, Papeteries zurichoisises sur la Sihl - 8024 Zurich
 Cadres standard STRUB SWB - 8003 Zurich
 Couleurs TALENS & Sohn - 4657 Dulliken
 TOP-Farben AG - Hardstrasse 35 - 8004 Zurich
 Waertli & Co, Farbstifte en gros - 5000 Aarau

*Puisqu'aucun bâtiment n'est terminé
sans une installation temps et son...*

Patek Philippe unit le temps et le son en une seule installation.

*Si vous êtes responsable d'une construction, maître
d'œuvre, architecte... vous pouvez commander
en une fois une installation*

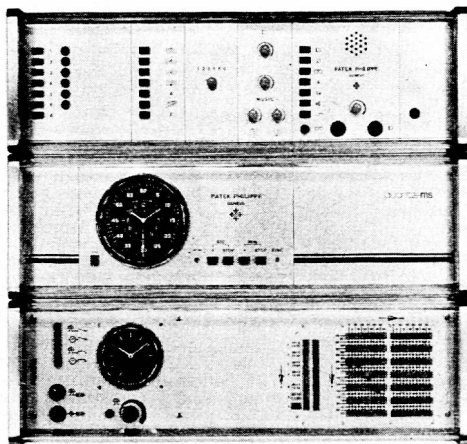
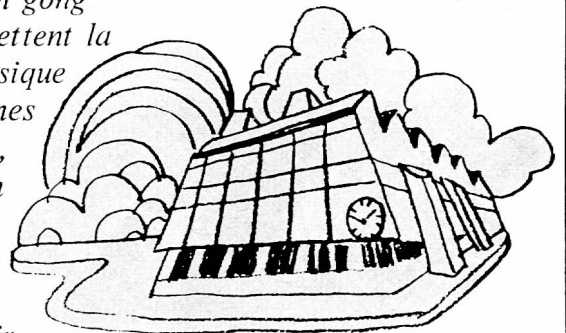
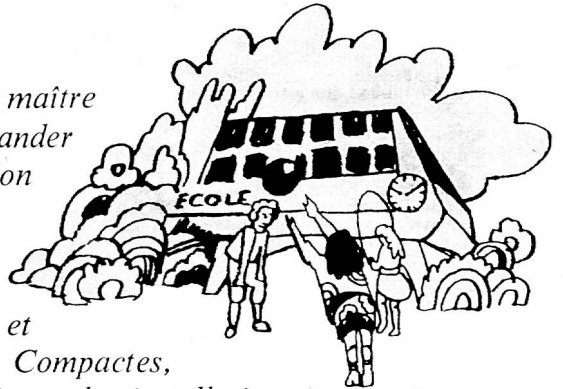
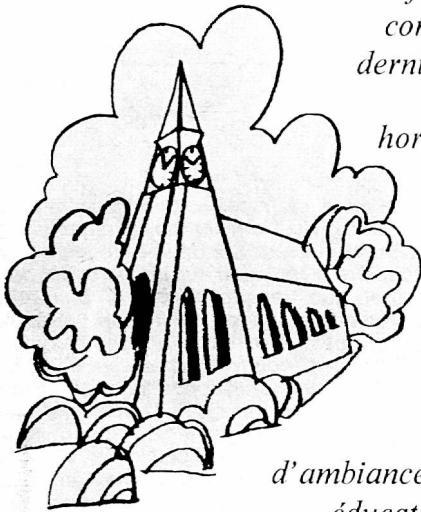
*complète, jusqu'au
dernier haut-parleur
et à la dernière
horloge, à une seule et*

*même entreprise. Compactes,
simples, économiques, les installations temps et son
Patek Philippe simplifient au maximum les
communications internes, quelle que soit l'importance
du bâtiment. Elles remplacent les sonneries
agressives par un gong
agréable, permettent la
diffusion de musique*

*d'ambiance ou de programmes
éducatifs. Electroniques,
elles fonctionnent de façon*

*entièrement automatique. Nous avons préparé
une documentation complète, que nous serons
heureux de vous adresser. Nos spécialistes
sont à votre disposition pour établir*

un devis, sans engagement : nous avons du temps pour vous.



Centrale temps et son Patek Philippe.

*Voici quelques-unes de nos références :
Technicum cantonal de Fribourg
Ecole Polytechnique Fédérale à Zurich
Ecoles primaire et secondaire à Moutier
Ecole d'infirmières à Lausanne
Collège Rousseau à Genève
et nombreuses autres écoles.*

PATEK PHILIPPE 
DIVISION ELECTRONIQUE

39, rue Marziano 1211 Genève 24
Tél. (022) 42 85 40 Télex 27.299